

**SYNDICAT DES
ENSEIGNANTS
ROMANDS** **SER**



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2014**

Avertissement

L'emploi du masculin dans ce document est uniquement destiné à en faciliter la lisibilité. Il est bien entendu qu'il recouvre des termes génériques convenant aussi bien à des hommes qu'à des femmes.

Dans le présent rapport d'activité, est mise en exergue (textes en rouge), dans une partie des textes, une conclusion un peu plus personnelle du signataire de l'article.

Souhaits, espoirs, coups de gueule sont ainsi placés en évidence par rapport aux éléments plus conventionnels du document.



TABLE DES MATIÈRES

1. PROPOS DU PRÉSIDENT

2. CONDUITE DU SER

- 2.1 Rapport du CoSER
 - 2.2 Rapport de la CES
 - 2.3 Rapport de la CoGes
 - 2.4 Rapport du secrétaire général
-

3. IMPLICATION AU PLAN ROMAND

- 3.1 CIIP
 - 3.1.a Plénière et Secrétariat général
 - 3.1.b COPED
 - 3.1.c COPAR
 - 3.1.d COMETE
 - 3.1.e COMEVAL
 - 3.1.f Groupes de validation des MER
 - 3.1.g CORE
 - 3.1.h CORENE
 - 3.1.i Conseil Média Formation
 - 3.1.j Groupe de liaison du CMF
 - 3.1.k FORDIF
 - 3.2 Collaboration avec d'autres associations
 - 3.2.a CROTCEs-AIDEP
 - 3.2.b FAPERT
-

4. IMPLICATION AU PLAN NATIONAL

- 4.1 CDIP
 - 4.1.a Plénière et Secrétariat général
 - 4.1.b Conférence de coordination
TIC et formation
 - 4.1.c Profils 'exigences professionnelles
 - 4.1.d Formation sec. I - Disciplines génériques
- 4.2 Agence éducation21
 - 4.2.a Conseil de fondation
 - 4.2.b Groupe Résonance
- 4.3 Collaboration avec d'autres associations
 - 4.3.a LCH
 - 4.3.b Ebenrain et Intergroupe parlementaire
 - 4.3.c SSPES
 - 4.3.d CSPS - Comité d'accompagnement
de la revue

5. IMPLICATION AU PLAN INTERNATIONAL

- 5.1 Fondation CPA
- 5.2 IE et IE Europe (CSEE)
- 5.3 CSFEF
- 5.4 Collaboration avec d'autres syndicats

6. EVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS

- 6.1 Semaine romande de la lecture
- 6.2 Journée bilan sur les langues
- 6.3 Didacta-Lausanne
- 6.4 Assises romandes de l'éducation
- 6.5 150e anniversaire SER/Educateur
- 6.6 Ecoles à Berne
- 6.7 Journée suisse de l'éducation
- 6.8 SwissSkills

7. REVUE EDUCATEUR

- 7.1 Rapport de la rédactrice en chef
- 7.2 Rapport du Comité de rédaction
- 7.3 Publicité
- 7.4 Rapport administratif

8. SITES INTERNET

- 8.1 SER et les «sous-sites»
- 8.2 Educateur

9. PRISES DE POSITIONS

- 9.1 Consultations
- 9.2 Conférence de presse et communiqués

10. INTERVENTIONS, CONTRIBUTIONS, MÉDIA

Annexe

Sigles

Agenda du SER

Rendez-vous importants



1. Propos du président



Georges Pasquier

Commencer un rapport d'activité en se disant que l'association que l'on a le bonheur de présider a un siècle et demi d'histoire n'est sans doute pas courant. Le SER a fêté le 26 septembre ses 150 ans.

Cent cinquante ans... il y a donc un siècle et demi que des enseignants comme vous et moi se sont dit qu'il fallait créer quelque chose qui les unisse et les fasse se sentir plus forts ensemble pour exister dans ce monde et élever ce métier au rang des professions qui pensent, qui construisent, qui sont conscientes de leur valeur tout en l'améliorant constamment.

1864, c'était peu après l'invention de la photographie et la condamnation de Charles Baudelaire pour *Les Fleurs du Mal*, et juste avant la classification périodique des éléments par Mendeleïev. Si le télégraphe venait d'être inventé, il allait falloir attendre encore plus de vingt ans pour que Bell développe le téléphone et Edison l'ampoule électrique. Quant à l'avion de Clément Ader et au cinéma des frères Lumière, ils n'allaient apparaître que quelque quarante ans plus tard.

C'est dire la fierté qui peut nous habiter de fêter un siècle et demi de conscience professionnelle, de foi dans le principe

d'éducabilité et d'opiniâtres batailles pour donner le goût de l'avenir et l'espoir inlassable dans un travail éducatif toujours recommencé. Cent cinquante ans... et autant de rentrées scolaires pleines d'enthousiasme, autant de fin d'années à constater le chemin parcouru et les progrès des enfants et des jeunes qu'on aura aidés à grandir.

Un siècle et demi à rassembler, à expliquer que décidément on est plus intelligent ensemble que tout seul, un siècle et demi à espérer et à susciter ce « union de tous les professionnels par-delà les murs de l'école, du canton, voire du pays et du continent.

«L'esprit du temps est à l'association. Il était dans la mission de notre siècle de révéler tout ce que les hommes peuvent quand ils s'unissent dans une même pensée (...) Dans le domaine de la pédagogie, le progrès incessant est d'une nécessité qui n'est plus à démontrer.» Ces quelques phrases, relevées dans la circulaire du Comité d'initiative, s'accompagnaient du souci d'apporter à la population la meilleure formation possible pour pouvoir exercer sagement la démocratie.

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS 150^e



Congrès de 1932

Ce superbe héritage qui est le nôtre sera mis en exergue au travers d'un très beau livre et d'une série de pages consacrées dans l'Éducateur. Notre revue, la vitrine du SER, fêtera quant à elle ses 150 ans le 1^{er} janvier 2015. Autre sujet de fierté dont il est également question dans les pages de ce rapport d'activité.

Bon anniversaire à tous.

2. Conduite du SER

2.1 Rapport du CoSER G. Pasquier



Dans le souci d'améliorer toujours plus son fonctionnement, le CoSER s'est doté d'un bureau, appelé BuCoSER. Cet organe composé du président, du vice-président, du secrétaire général du SER et de la rédactrice en chef de l'Éducateur prévoit ses séances une ou deux semaines avant celles du CoSER. Le but est non seulement de bâtir l'ordre du jour du CoSER de façon à ce que celui-ci soit le plus efficace possible, mais aussi de l'élaguer systématiquement en expédiant les affaires courantes et en prenant un certain nombre de décisions transmises au CoSER pour information. Ce fonctionnement, initié cette année, va être amélioré sur la durée mais paraît tout à fait efficace et

promoteur. Le BuCoSER s'emploie également à organiser le travail du CoSER entre le traitement des grands dossiers et les réflexions de fond que celui-ci est amené à conduire.

Avec neuf séances plénières, deux séances extraordinaires pour la préparation de la conférence de presse, deux séances avec le comité directeur (*Geschäftsleitung*) de LCH, une conférence commune SER-LCH des présidents, les membres du CoSER ont fait preuve, cette année, d'un incontestable engagement accru et ce, avec une disponibilité et un enthousiasme hors normes, dont ils peuvent être chaleureusement remerciés. Le sort a été payé puisque, de l'avis de beaucoup, le SER a rarement été aussi présent sur les plans tant professionnel que médiatique. Les prises de positions au niveau national sont vitales, mais nécessitent un énorme travail en amont que le CoSER a parfaitement assumé. Outre la très importante fonction de suivi du travail des permanents et des délégués SER dans les différentes instances, le CoSER a eu à s'occuper de très nombreux dossiers, dont plusieurs deviennent essentiels au niveau national. Son fonctionnement et sa cohésion ont été très utiles à chaque association cantonale face aux difficultés budgétaires et aux restrictions qui ont augmenté de manière exponentielle tout au cours de l'exercice. La partie habituellement consacrée aux informations cantonales dans chaque séance du CoSER a pris, cette année, une importance particulière et a permis à l'ensemble des présidents cantonaux de prendre connaissance dans le détail de l'accroissement des difficultés vécues par chacune des associations. Les problèmes liés aux changements de conseillers d'Etat ont aussi fait l'objet



Changement de président à la SPV

d'une attention particulière. Les fruits de ce travail commun face aux menaces budgétaires ont été récoltés dans une conférence de presse de rentrée, dont les échos médiatiques et professionnels se sont avérés particulièrement bons, et seront très utiles lors de l'élaboration des prochains budgets.

Le travail du CoSER sur certains dossiers l'amène parfois à recevoir des invités. Il a été conduit à travailler, par exemple, avec Reto Gmünder de la Fondation CH sur le projet national des échanges et avec Anne-Sophie Subilia de Jeunesse et Economie sur les activités développées et envisagées par cet organisme.

La succession de Jacques Daniélou au CoSER s'est déroulée en douceur, avec une participation anticipée de Gregory Durand, nouveau président de la SPV. Le CoSER a eu l'occasion de remercier, au cours d'un repas en fin d'année scolaire, celui qui a accompagné très activement le travail du comité directeur de notre faïtière durant quatorze ans.

Très intenses, très riches et souvent disputés, les échanges du CoSER sont à la hauteur de la difficulté et de la valeur de l'harmonisation romande. La convivialité et le respect mutuel qui dominent ces débats ont tendance

à croître avec les soucis partagés et la connaissance réciproque. Les assemblées cantonales reçoivent de plus en plus la visite des présidents d'autres cantons et c'est le signe d'une montée en puissance de la cohésion du SER.

2.2 Rapport de la CES C. Dayer

2014, année dévolue à l'organisation de la Journée romande de l'Enseignement Spécialisé. Toute la commission s'est donnée corps et âme pour financer cette journée. Nos trois séances annuelles ont gravité autour du thème de la collaboration enseignant ordinaire et enseignant spécialisé. Bien que le titre de cette journée «Enseignant ordinaire, enseignant spécialisé, collaboration sous tension» suggère un tant soit peu les frictions possibles, les intervenants, Valérie Benoit, Valérie Angelucci et Luc Prud'homme, nous ont démontré comment exploiter la tension comme énergie, dans une vision positive et constructive.

MERCREDI
26 NOVEMBRE 2014
À RENENS
de 9 h 45 à 16 h 30

**10^e JOURNÉE ^{SER}
DE L'ENSEIGNEMENT
SPÉCIALISÉ**

Les intervenants: **VALÉRIE BENOIT**, HEP Vaud
VALÉRIE ANGELUCCI, collaboratrice scientifique
LUC PRUD'HOMME, Université du Québec à Trois-Rivières

Renseignements détaillés et inscriptions sur le site www.jes-ser.ch
Organisation: Syndicat des enseignants romands avec la participation de l'UEP Pédagogie spécialisée de la HEP Vaud

Après huit ans d'implication dans la CES/SER, dont quatre en tant que présidente, j'ai décidé de mettre un terme à mon engagement au sein de cette commission. Ces années m'ont donné l'occasion d'apprendre et de connaître le fonctionnement et « militants » des cantons romands. Avant tout, un grand MERCI à tous ceux qui ont œuvré un temps ou longtemps à mes côtés. J'ai apprécié la richesse de nos échanges et en ressort grandie. Nous n'avons rien résolu, si tant est que cela était notre mission... nous avons constaté nos différences, et cela restera une richesse, mais ce qui nous lie reste nos ressemblances, nos intérêts communs.

2.3 Rapport de la CoGes G. Emonet

La Commission de gestion, composée de Didier Jacquier, Laurent Vité et Gaétan Emonet, a siégé à deux reprises cette année.

Le 25 mars, il s'agissait de prendre des décisions quant à la nouvelle organisation pour l'édition et l'impression de l'Éducateur. Les membres de la commission ont analysé les offres de différentes imprimeries afin d'arrêter leur choix sur l'imprimerie Juillerat et Chervet SA, à St-Imier. Afin de gagner en autonomie et en souplesse dans les délais, l'engagement de Sylvie Malogorski-Défago à 80% a été validé avec le mandat de composer chaque numéro et de rechercher la publicité. Une nouvelle maquette sera présentée prochainement afin de relancer la revue à l'occasion de ses 125 ans, en janvier 2015. Ces décisions permettent au SER de faire de substantielles économies et de travailler de manière autonome. Le 19 septembre, les membres de la commission de gestion ont planché sur l'élaboration d'une procédure pour l'élection d'un nouveau président du

SER lors de l'AD de l'automne 2015, le mandat de Georges Pasquier arrivant à terme le 1er août 2016. La situation financière s'assainit et stabilisée permettra l'engagement d'un président à 100%. Les discussions ont aussi porté sur le suivi du fonctionnement du bureau du SER. Des améliorations ont été constatées, mais il reste une marge de progression et des propositions ont été élaborées afin que le personnel puisse travailler dans la sérénité, mener à bien tous les dossiers prioritaires et organiser au mieux les manifestations mises sur pied par le SER (Assises, Journée de l'enseignement spécialisé, conférence de presse...).



Pour la suite de l'activité de la commission, il s'agira de finaliser l'engagement d'un président du SER et de déterminer la rétribution de celui-ci.

La commission veillera aussi à stabiliser le fonctionnement du bureau par la mise en place de procédures plus claires et l'apport de leviers et pistes de changement. Le recentrage des missions du SER et la priorisation des dossiers devraient permettre au personnel de gérer les situations sans urgence, avec moins de pression, tout en assurant une meilleure visibilité et un positionnement clair de notre syndicat dans le paysage romand et national.

2.4 Rapport du secrétaire général

J.-M. Haller



Jean-Marc Haller

Merci à Nicole Trincherio, Véronique Jacquier Darbellay et Jussara Souza Chappot (responsable de la propreté des locaux) sans qui rien ne pourrait se réaliser dans de bonnes conditions. Un remerciement particulier à Nicole qui se retrouve mêlée à tous les dossiers et tous les projets et qui s'y investit avec toujours autant d'engagement.

Pour le secrétariat du SER, ce dernier exercice a la particularité d'avoir cumulé de nombreux projets particuliers au travail ordinaire déjà conséquent. De plus, il a dû assumer la mise en œuvre de réflexions et décisions du président, du CoSER ainsi que celle liée à l'accroissement des activités du SER. A cela s'ajoutent les relations toujours plus importantes et concrètes avec la faitière LCH qui entraînent un travail de logistique et rédactionnel, notamment pour la traduction des textes. Le secrétariat général s'est notamment occupé de la logistique :

- de 2 assemblées de délégués du SER (17 mai et 29 novembre) ;
- de la conférence de presse de rentrée (12 août) ;
- de la conférence des présidents LCH-SER (10 septembre) ;

- des Assises Romandes de l'Education (27 septembre) ;
- de l'édition du présent rapport d'activité (septembre – octobre) ;
- de la Journée de l'Enseignement Spécialisé (26 novembre) ;
- de la Semaine romande de la Lecture (17 au 21 novembre) ;

et s'est impliqué dans les dossiers et développements suivants :

(entre parenthèses, la période durant laquelle le travail a été mené)

- le développement des fonctionnalités du site, notamment de la gestion autonome des sites consacrés aux ARE, à la JES et à la SRL; d'une meilleure gestion du classement des documents (audio, vidéo, textes...) et de leur accessibilité (mai-juin / novembre) ;
- le choix de l'imprimerie pour l'Educateur, comprenant les visites des entreprises, l'étude et la présentation d'un rapport au CoSER, l'analyse financière (janvier à mai) ;
- la mise en place de la gestion de la publicité à l'interne et de la PAO par l'engagement d'une collaboratrice supplémentaire (mai à août) ;
- la recherche de sponsors pour la publication de l'ouvrage historico-sociologique à l'occasion du 150e anniversaire du SER/Educateur (toute l'année) ;
- la préparation de la fête du 150e (janvier à mars /octobre- novembre) ;
- le suivi de Didacta et les discussions avec le partenaire MCH à ce propos (janvier à mars /septembre) ;
- l'argumentaire sur l'investissement financier des cantons dans l'école obligatoire pour la conférence de presse (juillet – août).

Bien évidemment, selon les dossiers et événements, c'est l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui ont été impliqués peu ou prou, avec le concours de membres du CoSER, des

groupes de pilotage et commissions, ou d'associations cantonales.

En ajoutant les missions ordinaires telles que la gestion des finances, l'administration, l'archivage, la correspondance usuelle, les relations avec les partenaires, le bilan à tirer de cette année tient en un dicton:

«qui trop embrasse, mal étirent».

Même si de nombreux dossiers et projets ont abouti avec succès, certains n'ont pu être achevés dans les délais prévus engendrant insatisfaction et déception et la qualité n'était pas toujours au rendez-vous.

La multitude des missions et la manière de les gérer ont engendré régulièrement des tensions relationnelles et des périodes de surcharge de travail pour les secrétaires et les permanents. Cela ne peut se reproduire indéfiniment sans conséquences.

L'avenir implique de poursuivre les aménagements dans le travail entrepris depuis le début de l'année, et les discussions avec la commission de gestion et le BuCoser, afin que le secrétariat général puisse poursuivre ses multiples missions à satisfaction de tous et en conservant la santé.

3. Implication au plan romand

3.1 CIIP

3.1.a Plénière et Secrétariat général

G. Pasquier

Année de transition et de bouleversements au sein de la CIIP. Quatre départements cantonaux sur huit ont changé de cheffe, et une nouvelle (ancienne) présidente de la Conférence a été élue en la personne d'Anne-Catherine Lyon.



Olivier Maradan

Pris dans un tourbillon de pressions budgétaires parfois frénétiques, les membres de la CIIP n'ont sans doute pas eu l'occasion, cette année, de donner leur pleine mesure dans l'implication romande pourtant nécessaire au moment de l'implémentation de la CSR (Convention scolaire romande). Par contre, la volonté de cohésion semble perdurer et le SER va s'employer à ce que ce soit le cas.

La CIIP n'en a pas pour autant arrêté de travailler, et les contacts SER-CIIP ont été maintenus et développés au travers de séances régulières entre le secrétaire général, Olivier Maradan et la direction du SER (président et secrétaire général).

Dans l'intervalle, les échanges d'informations sont fréquents entre le SER et la CIIP, notamment avant chaque communication médiatique de part et d'autre. L'implication de délégués du SER est toujours plus importante dans toutes les instances de la CIIP et, suite à la demande de l'AD, le CoSER organise deux fois par année une réunion de celles et ceux qui nous représentent au niveau romand.

Si aucune rencontre avec une délégation de la plénière de la nouvelle CIIP n'a encore été programmée, les responsables du SER ont été reçus cette année

par chacun des nouveaux conseillers d'Etat et ces rencontres ont donné lieu à des échanges et des prises de positions très constructifs.

3.1.b COPED S. Schöb



Suzanne Schöb

Le PER est entré en vigueur partout, dans tous les degrés, les moyens d'enseignement qui s'y rapportent arrivent dans votre classe, d'autres viendront. Après les projets, nous sommes entrés dans la réalité. Cette année, nous avons perçu que le climat devenait plus sensible dans les commissions concernées par les MER. Pas toujours facile de préserver le délicat équilibre entre une volonté affichée d'avancer au sein d'une école romande et le risque toujours présent de voir l'un ou l'autre des cantons céder à la tentation de faire cavalier seul, car tous n'ont pas les mêmes calendriers, moyens financiers, attentes, us et coutumes.

Rédiger un texte pour le rapport d'activité, pensum ou exercice salutaire? Lorgnant avec un soupir vers le gros classeur qui rassemble les documents distribués et discutés, souvent à la virgule près, durant l'année écoulée, j'admets que la question est pertinente. Dans le fond, durant ces dix journées de réunion, qu'avons-nous réalisé, mis

en place, évité, refusé, appuyé, pour faire avancer l'école romande? Les trois représentants du SER (Mireille Brignoli, Samuel Rohrbach et moi-même) ont contribué à la validation de MER destinés aux trois cycles, avec parfois des réserves et souvent des demandes de modifications; il a fallu être éclectique car seul le domaine Corps et mouvements n'a pas été évoqué cette année. Il a aussi été question de supports et de ressources numériques (les groupes de validation des ressources en français et maths ont enfin démarré), d'évaluation en Langues 2, pour laquelle un groupe a été constitué pour plus de cohérence entre allemand et anglais, et de la mise en œuvre de MITIC dans l'enseignement. Un comble, il a fallu insister pour que le corps enseignant soit consulté par les groupes d'appui!

3.1.c COPAR L. Vité



Laurent Vité

Depuis octobre 2013, le Secrétariat général de la CIIP publie deux fois par an un bulletin d'information uniquement disponible en ligne (abonnement possible sur le site de la CIIP). Ce moyen d'information sert à faire le point sur une thématique d'actualité et permet à tous les partenaires de la COPAR (CIIP, enseignants (SER), directeurs, parents et chercheurs) de donner leurs points

de vue sur la problématique abordée. Les travaux de la COPAR ont permis pour l'essentiel de mettre en forme les deux premiers numéros: discussions sur les thèmes à aborder et les auteurs à contacter, sur les textes, rappel des délais pour les auteurs, etc. Pour l'instant, ce bulletin doit encore prendre sa place dans les habitudes des acteurs de l'éducation en Suisse romande concernés par son contenu.

Pour le reste, cette commission permet d'échanger avec les partenaires, de se donner mutuellement des informations sur les événements mis sur pied par les organisations représentées, d'échanger autour de sujets que les membres de la commission souhaitent mettre à l'ordre du jour pour faire évoluer les pratiques de l'école romande. A noter que Jean-François Steiert a été nommé président de la commission au printemps dernier en remplacement d'Olivier Tschopp.

Il n'est jamais inutile de rencontrer les partenaires pour échanger. Cela permet de se positionner dans le débat sur l'éducation et de comprendre leurs visions des dossiers. Cela dit, l'impact concret de ces échanges reste très interrogant. Si l'on peut saluer la naissance du Bulletin d'information informatique au contenu intéressant, on doit rester dubitatif quant à son utilité. Il est plébiscité par tous, mais semble-t-il assez peu lu pour l'instant. Gageons qu'il saura trouver sa place dans les lectures régulières des acteurs romands de l'éducation et qu'il pourra créer des débats propres à faire évoluer l'espace romand de l'éducation. En attendant, il est à l'image des travaux de la commission: beaucoup d'échanges intéressants, mais peu d'acts concrets.

3.1.d COMETE R. Chollet



Rachel Chollet

La Commission d'éducation aux médias et aux technologies dans l'enseignement (COMETE) siège quatre fois par an dont une fois en séance commune avec la CORENE. La coordination entre les cantons a été nettement améliorée et la circulation des informations se fait plus rapidement. Cela permet aux responsables informatiques cantonaux plus d'échanges au niveau des différents projets et problèmes rencontrés. La COMETE a mis au point un questionnaire qui devrait permettre aux cantons et aux chefs d'établissement de choisir en connaissance de cause les projets qui méritent d'être connus, promus ou soutenus dans le domaine des MITIC.

La Semaine des médias édition 2014 a connu moins de succès qu'en 2013 et ce, malgré une progression du nombre de classes inscrites au cycle 3. Ce sont malgré tout près de 600 classes qui ont participé à cette 11e Semaine des médias à l'école. La prochaine édition aura lieu du 9 au 13 mars 2015.

La RTS, au travers de son site rtsdecouverte.ch, continue son travail de référencement afin de pouvoir partager ses ressources numériques de manière simplifiée en tenant compte du PER.

3.1.e COMEVAL D. Jacquier



Didier Jacquier

La composition de la commission d'évaluation des ressources didactiques (COMEVAL) a subi quelques modifications durant l'exercice écoulé.

Olivier Maradan qui siégeait à la commission a cédé sa place à Jacques Déboeuf pour représenter le secrétariat général.

Du côté du SER, la représentation est assurée par Didier Jacquier et Gregory Durand qui a succédé à Jacques Daniélou.

L'activité de la commission durant l'année écoulée est présentée ci-dessous sous la forme de quelques films qui dessinent un portrait impressionniste du fil des séances.

La COMEVAL désire que le dossier du français fasse l'objet d'une appréciation de la situation dans les plus brefs délais compte tenu des difficultés rencontrées par les cantons. L'emploi de supports complémentaires tend à reléguer les moyens officiels au second plan. La commission souhaite une mise à l'étude d'une réalisation romande.

La COMEVAL est d'avis qu'il est nécessaire d'améliorer le glossaire du moyen «*Der grüne Max 5e*» et que le lexique doit être introduit dès la 7e. La commission recommande de porter une grande attention à la qualité du moyen pour ne

pas souffrir ultérieurement de la comparaison avec l'anglais.

La COMEVAL attire l'attention des instances supérieures sur l'adéquation du moyen Géographie 6e avec le niveau des élèves et recommande d'examiner la possibilité d'un volet numérique.

La COMEVAL souscrit de manière positive au rapport du groupe de travail AC&M 1-11. Cependant, elle aspire à un complément d'information quant aux besoins en ressources humaines nécessaires à la finalisation du projet.

Le calendrier de réalisation devrait suivre les différents degrés dans l'ordre croissant afin d'assurer une cohérence.

Un cartable numérique assez large (illustrations locales, régionales, nationales, internationales) apporterait une plus-value au moyen. La COMEVAL juge essentielle la prise en compte des Arts visuels au même titre que les ACM dans le projet éditorial et adhère au rapprochement des disciplines du domaine ARTS pour en optimiser la cohérence.

Dans les travaux de validation des MER, la COMEVAL désire pouvoir se déterminer et rendre un préavis en se référant à un rapport final fondé sur des épreuves abouties. L'intégration d'un représentant de la COMEVAL dans les futurs groupes de validation sera profitable à l'amélioration du processus.

La COMEVAL estime que la conception détaillée SHS 7-8 n'est pas suffisamment élaborée et que certains éléments sont manquants (pistes d'évaluation, nombre de périodes estimées pour traiter chaque séquence). Considérant l'âge du public cible, le mémento commun est jugé trop volumineux et très ambitieux. Pour finir, elle attire l'attention des autorités sur le calendrier qui semble être irréaliste à ce stade.

La COMEVAL préavis favorablement le projet éditorial Mathématiques 1-8 et remercie le groupe de travail pour la qualité de son rapport. Pour le calendrier, la commission privilégie le scénario 2 tout en recommandant aux cantons de mettre à disposition des forces de travail en suffisance afin de pouvoir disposer des ouvrages dans les meilleurs délais.

La COMEVAL a suivi avec intérêt la présentation d'un projet de mutualisation des ressources cantonales dans le domaine des sciences.

3.1.f Groupes de validation des MER *J.-M. Haller*

Trouver 19 volontaires, c'est magnifique! Maintenant, il va falloir tenir dans la durée et suppléer aux défections qui surviendront ces prochains mois et années. Ces groupes de validation ont au maximum 4 ans d'existence en raison de la structure de la CIIP qui doit renouveler ses instances à ce rythme. Certains collègues risquent d'y prendre goût!

La CIIP a constitué des groupes de validation dans la quasi-totalité des disciplines enseignées. Leur durée de vie oscille entre un et quatre ans, en fonction du contenu des mandats. Dans chacun de ces groupes sont désignés un à trois délégués du SER. Un grand coup de chapeau aux 9 associations cantonales qui ont réussi à trouver 19 collègues prêts à s'engager pour effectuer un travail de validation essentiel! Conformément aux décisions prises à l'AD de Moutier, et au vu du nombre important de nouveaux collègues

engagés dans ces groupes de validation, le SER a organisé le 12 septembre une rencontre les réunissant avec les représentants du SER dans les commissions de la CIIP, dans le but de créer une culture commune et d'identifier les besoins des uns et des autres. Concrètement, ce fut «une première séance» avec tout ce que cela implique. L'objectif est d'agender deux fois par année ce type de rencontres.

3.1.g CORE *G. Pasquier*

Depuis la disparition du CRE (Conseil de la recherche en éducation) et son remplacement par la CORE (Commission de la recherche en éducation), il n'y a pas eu de réunion agendée avant la fin officielle de cette année. A cela, semble-t-il, deux explications: les bouleversements dans la composition de la CIIP et le travail élaboré par une task force ad hoc pour débroussailler le terrain de la recherche pédagogique en Suisse romande et le rôle de l'IRDP.

Depuis lors, c'est Monica Maire-Hefti qui a été désignée pour présider la CORE. Et le travail ne devrait pas manquer avec de nombreuses avancées sur la question des tests de référence nationaux et le projet de mandat de prestation pour l'IRDP.

Le SER a déploré ces dernières années l'instrumentalisation de la recherche en éducation. La tendance ne s'est pas démentie ces derniers temps et la guerre des langues se fait aussi à coup de résultats d'études. Il est temps de revenir à un tant soit peu de concertation dans l'utilisation de ces outils à qui l'on fait dire tout et n'importe quoi.

3.1.h CORENE *R. Chollet*

La commission des ressources numériques pour l'enseignement (CORENE) siège quatre fois par an, dont une fois en séance commune avec la COMETE. Depuis quelques années, les nouveaux moyens d'enseignement évoluent et ne se trouvent plus uniquement sous format papier. Ils sont complétés par des ressources numériques sous forme de vidéos, de bandes audio, voire même d'activités interactives. Ces ressources doivent pouvoir être utilisables depuis toutes les diverses plateformes utilisées dans les écoles. De plus, elles doivent être stockées et accessibles de manière pérenne.

Dans le processus de validation des moyens d'enseignement, cette commission veille également à ce que la partie MITIC soit prise en compte. Depuis l'entrée en vigueur du PER, chaque canton a engrangé une certaine masse de ressources et de séquences. Il s'agit maintenant de mutualiser ces ressources afin que chaque enseignant puisse moissonner et utiliser le travail déjà effectué. Un outil de référencement national a été validé.

Le catalogue des ressources et leur référencement seront les mêmes pour tous les cantons. Ceci permettra donc la mutualisation par le biais de la bibliothèque scolaire numérique (BSN) qui deviendra l'endroit central où toutes les ressources seront accessibles. Cela devrait éviter aux enseignants de devoir jongler entre une multitude de sites. Un autre dossier important de la CORENE est l'identification numérique. Elle rendrait possible, via l'adresse mail professionnelle, l'identification en tant qu'enseignant pour accéder à des ressources supplémentaires directement chez les éditeurs de moyens d'enseignement. Ce sujet

doit encore passer le cap des décisions politiques.

3.1.i Conseil Média Formation

G. Pasquier

A l'heure du PER, il serait bon que les efforts de la RTS et ceux de l'Unité Médias de la CIIP puissent trouver plus d'échos dans le terrain. Pour mettre à profit les très riches ressources qui sont à disposition, il faut encore accélérer les changements de mentalité dans l'administration scolaire, chez les directeurs et chez les enseignants. Le matériel informatique et audiovisuel minimum et adéquat doit aussi être présent dans chaque école.

Le CMF s'est réuni en 2013, le 24 juin (cf. précédent rapport d'activité). Aucune date de réunion n'a été fixée alors, en raison des changements en cours à la CIIP. Il n'était pas possible de prévoir quel conseiller d'Etat allait succéder à Charles Beer. C'est fin juin 2014 que la décision de la CIIP est tombée, en désignant pour ce poste le conseiller d'Etat Oskar Freysinger. Au moment de l'AD, la date de la prochaine séance du CMF aura été fixée. Pour la période 2014-2015, c'est le directeur de la RTS, Gilles Marchand, qui en assurera la présidence.

3.1.j Groupe de liaison du CMF *L. Vité*

Le rôle des représentants du SER auprès des responsables médias de la CIIP et des programmeurs des émissions jeunesse de la RTS dans ce groupe, est de donner des conseils et de rappeler la réalité des conditions d'utilisation des médias dans les établissements pour adapter l'offre des productions audiovisuelles aux besoins des enseignants et des élèves. Nous avons donc

pu donner notre avis sur différentes émissions ciblées pour la jeunesse et sur des actions spéciales, comme «le mois des Suisses» en novembre 2013, où plusieurs émissions très intéressantes ont été mises à disposition des collègues pour aborder l'histoire de la Suisse dans les classes de tous les degrés de l'école obligatoire (au moins).



Nous avons pu faire un certain nombre de suggestions également pour le développement de la plateforme RTS découverte (une mine de documents pour tous les âges) et pour celui des moyens mis à disposition en ligne par la CIIP.

Vos représentants ont souvent soulevé la question de la pertinence de leur présence dans ce groupe. Il est vrai qu'il est difficile de faire remonter l'avis des enseignants sur l'utilisation des ressources audiovisuelles; cela demanderait un travail énorme de consultation ou de sondage des personnes concernées. Nous poursuivons parce que notre avis est perçu comme important par les responsables de la CIIP et qu'il est pris en compte. Il faut aussi dire que les liens avec les décideurs sont difficiles comme si, en dehors de ce groupe de liaison, les ressources immenses des émissions de radio et de télévision n'avaient que peu d'intérêt et donc d'importance.

3.1.k FORDIF J.-M. Haller

La Commission a trouvé son rythme de croisière et se réunit dorénavant deux fois par an.

Elle est mandatée depuis l'année dernière par la Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE) pour suivre le travail effectué par le consortium FORDIF des institutions formatrices et, le cas échéant, faciliter les relations entre départements cantonaux et ce consortium.

La Commission a proposé à la CLFE d'enquêter auprès des personnes formées, afin d'analyser leur bilan sur la formation suivie et le bénéfice qu'ils en retirent dans leur travail quotidien. L'idée a été acceptée et la commission est chargée de faire avancer ce projet.

Pour rappel, le SER ne peut pas avoir de représentant au sein de la Conférence qui discute de l'avenir de la formation des enseignants...

La CLFE est une nouvelle conférence et on a demandé au SER d'être patient avant qu'un dialogue s'installe.

Le SER a envoyé toujours une invitation pour rencontrer une délégation de cette conférence et pouvoir parler de... formation des enseignants (initiale et continue).

3.2 Collaboration avec d'autres associations

3.2.a CROTACES-AIDEP G. Pasquier

Double évolution très positive des associations de directeurs en Suisse romande: d'une part elles fusionnent pour donner le jour à une nouvelle association, la CLACESO (Conférence latine des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire), dont l'assemblée constitutive s'est tenue au début septembre, et, d'autre part, elles sont de

plus en plus actives au niveau professionnel romand et national, avec une prometteuse synergie avec la VSLCH, l'association alémanique des directeurs d'école. Ces perspectives ont été développées dans l'intervention qu'a faite Christian Berdoz, président de la CROTCE et futur président de la CLACESO à la dernière assemblée des délégués SER, le 17 mai dernier.



Christian Berdoz

Tout en continuant de planifier des rencontres avec le SER, les responsables des associations de directeurs sont de plus en plus présents dans les instances tant romandes que nationales. A cet égard, le fait que le SER et la CLACESO collaborent ne pourra qu'être profitable au fonctionnement des établissements et à l'obtention des ressources et des moyens dont ceux-ci ont besoin.

Le SER formule tous ses vœux pour la CLACESO et ses futurs combats dans l'intérêt de l'école et de ses acteurs.

Le SER et ses responsables saluent avec une grande satisfaction l'émergence d'une association professionnelle de chefs d'établissement. Ils en espèrent des lignes de force professionnelles et une déontologie indispensables à une profession essentielle pour l'école et dont les dérives pèsent souvent très lourd dans certains dysfonctionnements.

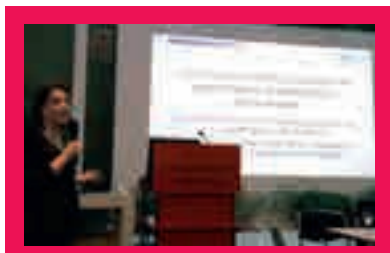
3.2.b FAPERT G. Pasquier

Année de changements à la présidence de la FAPERT. En effet, lors de son assemblée générale du 17 mai, Paul Majcherczyk, docteur en microbiologie et chercheur à l'Université de Lausanne, a été élu pour succéder à Judith Vuagniaux, dont le SER a salué l'important travail déployé ces dernières années à la tête de la FAPERT. Une malheureuse collision de dates (les assemblées des délégués SER et FAPERT avaient lieu le même jour) a empêché les responsables du SER d'être présents pour saluer ce changement de présidence.

La collaboration SER-FAPERT est très régulière sur de nombreux dossiers et dans plusieurs instances telle la COPAR ou dans les commissions tant romandes que nationales et, bien sûr, au groupe de pilotage des Assises romandes de l'éducation.

Aucune séance spécifique des représentants des deux comités n'a eu lieu ces derniers mois.

L'excellent travail réalisé dans la mise sur pied des Assises ainsi que de nombreux contacts réguliers sur l'actualité et les dossiers chauds font augurer d'une profitable collaboration avec les nouveaux responsables de la FAPERT. Le SER est prêt à la développer et à la mettre à profit pour le bien de l'école et de ses acteurs.



4. Implication au plan national

4.1 CDIP

4.1.a Plénière et Secrétariat général

G. Pasquier

Avec ce bilan HarmoS, la CDIP va devoir sortir de la logique de gestion des affaires courantes. La dérive politique, voire politicienne, qu'on a pu parfois déplorer ces derniers mois devra être dépassée à cette occasion pour permettre à la CDIP de jouer son véritable rôle de pilote de l'harmonisation. Le SER et LCH ont décidé d'axer leur Journée suisse de l'éducation 2015 sur cet important moment de bilan d'HarmoS. L'avenir de l'espace éducatif suisse est un problème politique qui va dépendre d'une réelle volonté tant dans les cantons qu'au niveau national.

Parmi les trois assemblées plénières de la Conférence suisse des chefs de département de l'instruction publique (CDIP), celle qui a le plus de poids chaque année se déroule sur deux jours, successivement dans chacun des 26 cantons et demi-cantons. Cette assemblée annuelle se tient à fin octobre, à savoir après la rédaction du rapport d'activité, mais avant l'assemblée des délégués. Celle de cette année va revêtir une grande importance puisqu'il va être question de l'enseignement des langues, de la place et de l'importance accordée aux langues nationales. Cette plénière se déroulera à Bâle-Ville, qui se trouve être également le canton du nouveau président de la CDIP, Christophe Eymann. A la suite de la votation du 9 février, la CDIP a voté une déclaration à l'adresse du Conseil fédéral concernant

Erasmus+ et Horizon 2020, ce qui ne s'est pas fait sans une importante tentative de barrage de certains conseillers d'Etat UDC.

La CDIP s'est occupée comme d'habitude de très nombreux dossiers, à commencer par l'actualisation de son programme de travail, les comptes et les budgets. Elle a approuvé aussi un programme national pour les échanges d'enseignants et a traité de nombreux sujets ayant trait aux écoles supérieures, à la maturité professionnelle, à la formation des adultes et aux suites du rapport 2014 sur l'éducation en Suisse.

L'année qui vient marquera le bilan de la mise en œuvre de l'accord HarmoS et donc du mandat constitutionnel donné aux cantons par le peuple en 2006, une étape importante sur le plan juridique mais aussi, et surtout, sur le plan politique.

Outre trois séances plénières de l'année auxquelles participent les présidents SER et LCH ainsi que leur secrétaire général et central, les contacts avec la CDIP passent aussi par des séances particulières avec le secrétaire général Hans Ambühl et ses collaborateurs. Ces contacts ont lieu plusieurs fois dans l'année en fonction de l'actualité et des dossiers difficiles.

4.1.b Conférence de coordination

TIC et formation *G. Pasquier*

La Conférence suisse de coordination TIC et formation réunit deux ou trois fois par an des responsables des TIC et de l'éducation au niveau national (CDIP, SEFRI, OFCOM, CRUS, COHEP, CTIE). Les présidents de LCH et du SER en font partie. Très impliquée dans la gestion du CTIE (Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement) et du serveur

educa.ch, elle a consacré ses séances de cette année à la place à donner aux TIC dans les plans d'études et particulièrement dans le *Lehrplan 21* (LP21) des Alémaniques, lequel est en phase de consultation. Au programme: ICT et Médias et différentes faces de l'utilisation des TIC dans l'enseignement. Les compétences à développer étant différentes dans les divers ordres d'enseignement, les hésitations entre intégration naturelle et branche spécifique restent vives dans l'esprit de nombreuses personnes. Même si les plans d'études apportent une plus grande harmonisation, les pratiques restent très éclatées et les logiques cantonales continuent à l'emporter.

La Conférence s'est aussi occupée des problèmes d'IAM (*Identity and access management*) et de *Cloud* dans l'enseignement. Dans ces deux domaines, le CTIE a un très grand rôle à jouer et les problèmes de bases juridiques sont parfois très handicapants. Il a aussi été question des conséquences des choix de logiciels et de systèmes d'exploitation «*open source*» et des problèmes pratiques qui en découlent.

Il y a maintenant une certaine urgence à régler ces problèmes d'accès aux différentes bibliothèques numériques auxquelles les enseignants devraient pouvoir recourir pour voir leur travail facilité. Certains cantons font œuvre de pionnier, d'autres attendent que la solution vienne de Berne. Le travail fait par le CTIE a longtemps été insistant et peu prospectif. Les choses ont bien changé mais les champs de compétences sont parfois peu définis entre le niveau national et le niveau cantonal, ce qui n'est pas pour arranger les choses. Quant au «nuage», une solution purement suisse serait bienvenue.

4.1.c Profils d'exigences professionnelles G. Pasquier

Les profils étudiés dépassent maintenant les vingt-cinq et devraient aller jusqu'à plus de deux cents. Le SER répète que ces résultats peuvent présenter un très grand intérêt pour l'orientation mais qu'il serait très réducteur, pour la formation de base des jeunes comme pour l'image de leur futur métier et les perspectives de leur avenir, d'en faire un outil de sélection et d'évaluation. Le danger est loin d'être écarté.



Le projet continue à être développé selon le planning prévu. La Suisse romande a été davantage prise en compte cette année avec, notamment, une rencontre de Walter Goetze, qui pilote l'étude, avec des représentants romands du secondaire I. Réactions positives de ces derniers face à ce projet. Avec les bémols déjà exprimés par le SER, à savoir que définir des profils d'exigences peut être très utile à une meilleure orientation des jeunes en fin de scolarité obligatoire, mais ne doit en aucun cas conduire à une quelconque pré-sélection des élèves dès la fin de l'école primaire, ni à une adaptation du plan d'études du secondaire I sur les exigences des futurs employeurs des différents domaines de l'économie. Des travaux «d'experts» ont été menés

pour mesurer l'adéquation entre ces différents profils et les objectifs du LP21, voire du PER. Il n'a pas été tiré pour l'instant de grandes conclusions sur ces zones très sensibles, sinon que les compétences de base prévues par la CDIP semblent satisfaisantes pour tous les départements d'apprentissage.

4.1.d Formation sec. I – Disciplines génériques *J.-M. Haller*

La CDIP a constitué un groupe de travail pour discuter de la manière de regrouper certaines disciplines scolaires au secondaire I sous des «chapeaux». L'objectif est de faciliter la formation des enseignants secondaire I et II en leur donnant la possibilité d'acquérir des compétences pour l'enseignement de plusieurs disciplines, sans allonger la durée de leur formation. Exemple «classique»: histoire-civisme-géographie sous une appellation globale à définir. La première séance a eu lieu en août, à une date où le soussigné était indisponible (comme bon nombre de délégués des départements et des HEP), mais où les experts en charge du dossier étaient présents pour présenter leurs propositions.

La CDIP a donc organisé une séance de rattrapage pour les absents, qui a permis de recevoir les informations et prendre connaissance des enjeux. Une deuxième séance pour boucler ce dossier est prévue en décembre. Ce sera le dernier moment pour tenter de modifier, si nécessaire, les propositions émises.

Un groupe de travail dont l'agenda est fini dans des délais très courts et où l'on ne tente pas de trouver une date convenant à tous les délégués relativise l'importance accordée aux avis demandés.

4.2 Agence éducation21

4.2.a Conseil de fondation *G. Pasquier*

Éducation21 a un double défi à relever. Celui de l'EDD tout d'abord. Bien que solidement ancrée dans la Constitution et dans les plans d'études, cette idée d'une éducation au développement durable a encore un grand chemin à faire dans les mentalités et dans les choix politiques. Le défi ensuite d'être la première agence nationale au service de systèmes éducatifs cantonaux. Sa création n'a pas été sans mal entre les intérêts de la CDIP et ceux des agences fédérales. La suite ne sera pas non plus de tout repos.

Beaucoup de travail pour le Conseil de fondation de la nouvelle agence éducation21.

La mise en place de la nouvelle organisation qui a fait suite à celle des fondations précédentes, l'engagement de nouveaux collaborateurs, l'analyse des prestations ont retenu l'attention des membres de la direction, comme du Conseil de fondation. À l'issue de la décennie EDD, les doutes et les critiques ne manquent pas et la fondation éducation21 est la cible de certaines attaques de l'UDC qui demande à la Confédération de supprimer le financement dont elle bénéficie. Des solutions politiques sont à trouver pour assurer un développement durable à cet enseignement qui répond à des objectifs constitutionnels.

Un programme de stratégie a été mis sur pied pour la période 2015-2018 qui vise à faire d'éducation21 un vrai centre de compétences et de prestations pour l'école obligatoire et pour le secondaire II, gymnasial et professionnel. L'ancrage et l'extension de l'EDD passeront aussi par des réseaux (voir ci-après)

ainsi que par un effort sur la formation initiale et continue des enseignants.

4.2.b Groupe Résonance S. Schöb

Depuis 1997, RADIX (Fondation suisse pour la santé) coordonne la mise en place du Réseau suisse d'écoles en santé. Ce réseau national offe à aux écoles qui en sont membres conseils, journées d'étude et de partage, documentation et outils. Actuellement 1700 écoles suisses en font partie.

Cette expérience de mise en réseau a servi de point de départ pour l'élaboration d'un réseau EDD. Mais bien vite, il est apparu que plutôt que d'organiser plusieurs réseaux en parallèle, il valait mieux travailler ensemble. C'est pourquoi RADIX et éducation21 collaborent à la réalisation d'un réseau où la santé devient une des portes d'entrée possibles pour l'éducation en vue du développement durable. Trois années sont prévues pour clarifier l'organisation, le contenu et les structures nécessaires pour ce vaste projet. Le groupe de résonance, qui vient de débiter ses travaux, réunit deux fois par année divers partenaires de toute la Suisse et a pour mission de se prononcer sur les grandes options prises par le groupe de pilotage, de s'informer et de partager les expériences faites sur le terrain. Le SER soutient depuis longtemps les avancées dans ces domaines et salue la volonté de synergie annoncée.

Le défi pour la représentante du SER dans ce groupe est de veiller à ce que ce qui est annoncé, à savoir «être à l'écoute des besoins et vécus des écoles ainsi que proposer de nouvelles impulsions praticables» soit effectivement réalisé et que l'on ne se perde pas dans la construction d'une structure impraticable et donc inutile pour les écoles.

4.3 Collaboration avec d'autres associations

4.3.a LCH G. Pasquier



La direction de LCH et celle du SER peuvent légitimement se féliciter des résultats obtenus cette année. Cette conférence commune des présidents peut s'avérer un excellent outil à l'avenir. Il reste, au niveau des législatifs respectifs, à réfléchir à la dotation de pouvoirs de décision qui lui font complètement défaut aujourd'hui.

Travail très intense cette année entre LCH et le SER, avec présence quasi systématique du président SER aux conférences des présidents de LCH et à l'assemblée des délégués pour plaider la question des langues. Réunions très régulières du bureau de coordination et contacts très fréquents des présidents et secrétaires généraux. Plusieurs séances aussi entre délégations du CoSER et de la *Geschäftsleitung* sur la question du Rapport 2014 sur l'éducation et pour la préparation de la conférence des présidents élargie du 10 septembre. Résultats de tous ces efforts: présence médiatique intense de part et d'autre de la Sarine et des positions coordonnées faisant exister la voix d'un corps professionnel uni à l'échelon national. La conférence élargie du

10 septembre a travaillé des prises de position sur l'enseignement des langues, contre l'initiative «protection contre la sexualisation à l'école» et une réaction à l'opération des jeunes UDC de dénonciation politique des enseignants. Il a aussi été question du bureau de coordination SER-LCH et de la troisième Journée suisse de l'Éducation.

Le résultat du vote consultatif exprimé sur la préférence à donner aux langues nationales a été très médiatisé.

En termes d'image et d'impulsion politique, on peut le considérer comme une réussite du travail de coordination fait en amont.

En amont justement, le bureau de coordination n'a pas ménagé ses efforts et ses réunions au rythme de presque une fois par mois. Outre les importants dossiers déjà évoqués, il a planché sur la collaboration avec les centrales USS et Travail.Suisse, préparé et assumé des séances avec la commission de la formation du parlement, avec des commissions de partis politiques, avec économistes, élaboré d'autres prises de position (initiative pédophilie, service civil, Internationale de l'Éducation, prix suisse des écoles, littérature financière, multilinguisme, profils exigeants, éducation sportive, restrictions budgétaires, mise en œuvre des plans d'études, etc.). La volonté est grande de part et d'autre d'aboutir à des positions harmonisées et à leur expression commune qui représentent un très grand bénéfice pour l'avenir du système éducatif suisse.

4.3.b Ebenrain et Intergroupe parlementaire G. Pasquier

La conférence Ebenrain est la réunion de douze faitières et centrales natio-

nales qui représentent en tout quelque 74'000 membres. Les syndicats des milieux enseignants, commerciaux, médicaux et paramédicaux, des cadres, des médias, des fonctionnaires, de la police, siègent avec les deux grandes centrales syndicales suisses Travail.Suisse et l'USS. Bien que ne couvrant que la Suisse romande, le SER a le privilège de participer à Ebenrain. Avec trois séances annuelles en plénière, la conférence traite des grands sujets syndicaux et politiques intéressant le monde du travail, des secteurs public et privé. En son sein siègent les présidents, secrétaires généraux et pour chaque entité un autre responsable. Créée en 1995, la conférence porte le nom du château dans lequel a eu lieu la première rencontre : Ebenrain (Sissach, BL).

Bien que souvent très mal comprise par certains responsables cantonaux au sein du SER, la participation à Ebenrain permet au SER d'acquérir une dimension nationale en étant l'interlocuteur des grands syndicats, d'agir en phase avec les grandes lignes politiques confédérales et intercantionales, et d'assumer plus facilement un versant syndical qui s'avère chaque année plus important.



Quatre groupes de travail dépendent de la conférence et lui préparent les

dossiers : celui des assurances, celui de la formation, celui du service public et celui des assurances sociales.

Un groupe de travail parlementaire réunit une fois par année les participants à Ebenrain avec des parlementaires fédéraux. Ce groupe est présidé par Stéphane Rossini, qui a succédé à Alain Berset.

Ebenrain et ses groupes de travail ont œuvré cette année sur de nombreux dossiers. Des initiatives (immigration de masse, ecopop, salaire minimum), des lois (formation professionnelle, formation hospitalière, services financiers), des projets fédéraux (formation professionnelle supérieure, économies budgétaires, prévoyance retraite 2020, égalité hommes-femmes) pour ne parler que des plus marquants.

4.3.c SSPES G. Pasquier

Avec LCH et le SER, la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES) est la plus ancienne faitière des organisations d'enseignants de notre pays. Affiliée à LCH depuis la fin des années 80, elle est de plus en plus considérée par la CIIP comme un partenaire puisqu'HarmonoS reconnaît des espaces éducatifs linguistiques. Ce qui implique pour le SER et la SSPES la nécessité d'une collaboration voire d'une entente réciproque qui soit la plus profitable possible à l'école en Suisse romande.

Ces dernières années, la SSPES a été présidée par un Romand, le Neuchâtois David Wintgens, qui a démissionné cet été pour endosser d'autres responsabilités professionnelles. Les liens naturels que cette présidence pouvait favoriser devront être maintenus d'une façon ou d'une autre.

Le SER, qui est lié par une convention

avec la SSPES, doit construire avec elle les bases d'une nouvelle organisation qui permette à tous les collègues de l'école obligatoire et du post-obligatoire d'être représentés valablement tant au niveau régional que national.

4.3.d CSPPS - Comité d'accompagnement de la revue J.-M. Haller

Un immense MERCI à René Blind d'avoir accepté de sortir de sa retraite pour prendre en main ce mandat. Avec son bagage d'expériences accumulées tout au long de sa carrière en tant que rédacteur de l'Éducateur, enseignant spécialisé et président de l'AVMES (Association vaudoise des maîtres et maîtresses de l'enseignement spécialisé), son analyse fut très précieuse.

Le Centre suisse de pédagogie spécialisée publiée, depuis septembre 2011, une revue trimestrielle en français et a constitué un comité d'accompagnement qui sert de vis-à-vis critique des personnes impliquées dans le choix des thèmes, la recherche d'auteurs et la rédaction de certains articles.

Notre collègue René Blind a aimablement accepté d'être le premier représentant du SER au sein de cette commission des sages durant deux ans. Il a rendu son rapport l'année dernière (voir Rapport d'activité 2013, 3.2f) qui explicite très clairement le travail que cela implique.

La charge n'est pas excessive. Le comité se réunit une seule fois par année et communique régulièrement par courriel tout au long de l'année.

Au terme de son mandat, René Blind a dressé un bilan du rôle que peut jouer cette revue et de l'utilité pour le SER de participer à sa publication.

Congrès

42 congrès
de 1866 (Fribourg)
à 2011 (Colombier)

Assemblée des délégué-e-s – AD/SER

119 délégués, dont 26 de base, représentant les 9 associations membres du SER

Le **bureau de l'AD** est composé de 3 personnes, membres de l'AD

Comité du SER – CoSER

Président: Georges Pasquier + 1 représentant de chaque association membre (9), en principe le président
+ 2 invités permanents: la rédactrice en chef de l'Educateur et le secrétaire général

Le **bureau du CoSER** est composé du président, du vice-président, de la rédactrice en chef et du secrétaire général

Educateur

Rédactrice en chef: Nicole Rohrbach
Responsable PAO et publicité: Sylvie Malogorski-Défago
5 membres du Comité de rédaction
9 rédacteurs cantonaux

Commission de vérification des comptes – CoVeCo

5 membres (dont 3 actifs)

Secrétariat général

Secrétaire général: Jean-Marc Haller
Secrétaires: Véronique Jacquier Darbellay et Nicole Trincherio

Collègues romand-e-s engagé-e-s

COMMISSIONS ET GROUPES DE PILOTAGE

CoSER

Président SER: Pasquier Georges
V-*pdt* SER / SEJ: Rohrbach Samuel
AMCOFF: Berrios Alejandro
AVECO: Chollat Rachel
SAEN: Graber Pierre
SEJB: Stolz Josy
SPFF: Emonet Gaétan
SPG: Vité Laurent
SPV: Durand Gregory
SPVal: Jacquier Didier

Suppléant-e-s

AMCOFF: Lang Sylvain
AVECO: Mi az Adrienne
SAEN: Richard Stephan
SEJ: Meury Rémy
SEJB: Jobé Alain
SPFF: Humbert Giselène
SPG: Guex Carine
SPV: Brignoli Mineille
SPVal: Rey David

Commission de gestion (CoGes)

Emonet Gaétan, CoSER
Haller Jean-Marc, SG/SER
Jacquier Didier, CoSER
Vité Laurent, CoSER

Bureau de l'AD

Président : Meury Rémy, SEJ
1er vice-*pdt* : Andrey Marc, SPFF
2e vice-*pdt* : Brignoli Mineille, SPV

Comm. de vérification des comptes (CoVeCo)

Baur Francis, SEJB
Bonvin Dominique, SPVal
Di Falco Vincent, AMCOFF
Gorrara Claude, SEJ
Saillen Gilles, AVECO

Comm. Enseignement spécialisé (CES)

Présidente : Dayer Catherine, AVECO
Berdat Christophe, SEJ
Bressoud Nicolas, SPVal
Clémin Magali, SEJB
N'Duhirahé Valérie, SPV
Rothen Kira, SAEN
SPG, SPFF, AMCOFF : places vacantes

Gpil. Semaine romande de la lecture (SRL)

Président: Yerly Christian
Chaubert Anne-Claire, SPV
Devaux Marine e, SEJB
Piantini Paule e, SPVal
Rebetez Jacqueline, SPFF
Stolz Josy, CoSER
Tinvella Catherine, SPG

Gpil. Assises romandes de l'éducation (ARE)

Haller Jean-Marc, SG/SER
Pasquier Georges, *Pdt* SER
Stolz Josy, CoSER
Vité Laurent, CoSER

Gpil. Livre 150e anniversaire (GL 150e)

Durand Gregory, SPV
Haller Jean-Marc, SG/SER
Hofstetter Rita, ERHISE
Palandella Liliane, experte Archives
Pasquier Georges, *Pdt* SER
Thevoz Josianne, experte Archives

Autres collaborations

SER – LCH

Pasquier Georges, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

SER – SSPES

Pasquier Georges, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

SER – CROTCS – AIDEP

Pasquier Georges, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

SER – FAPERT

Pasquier Georges, Pdt SER
Emonet Gaétan, SPFF

Ebenrain

Plénière

Pasquier Georges, Pdt SER

Intergroupe de travail

Haller Jean-Marc, SG SER

Gr. Education

Pasquier Georges, Pdt SER

Gr. Assurances sociales

Haller Jean-Marc, SG SER

Éducation21

Conseil de fondation
Pasquier Georges, Pdt SER

Gr. Résonance

Schöb Suzanne

Ecoles à Berne

Pasquier Georges, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

Comité d'accompagnement de la revue suisse de pédagogie spécialisée

Place vacante

Conseil de fondation CPA

Présidente: Tabin Marie-Claire, SPVal

Vice-Pdt: Stolz Josy, CoSER

Bonvin Alain, SPVal

Milani Daniel, SEJ

Moser Daniel, SEJB

Schöb Suzanne, SPG

Ultrad Aurélie, SPFF

Edwifont

Rédactrice en chef

Rohrbach Nicole

Comité de rédaction

Forster Simone

Perrin Nicolas

Ticon José

Vellas Etienne e

Yerly Christian

Rédactions cantonales

BE: Egler Dominique

FR: Emonet Gaétan

Lang Sylvain

GE: Gueux Carine

JU: Egler Dominique

NE: Lauper Stefan

VD: Durand Gregory

VS: Jacquier Didier

M1: azAdhienne

Responsable PAO et publicité

Malogorski-Défago Sylvie

Instances officielles romandes

COPED

Brignoli Mireille, cycle 1, SPV
Schöb Suzanne, cycle 2, SPG
Rohrbach Samuel, cycle 3, SEJ

COMETE

Chollet Rachel, CoSER

COMEVAL

Jacquet Didier, CoSER
Durand Gregory, CoSER

COPAR

Pasquier Georges, pdt SER
Stolz Josy, CoSER
Vité Laurent, CoSER

CORE

Pasquier Georges, pdt SER

CORENE

Chollet Rachel, CoSER

Espace numérique MER MSN

Dubied Maitra, SAEN
Sprüngli Anne, SPG

CMF

Pasquier Georges, pdt SER

Gr. de liaison

Durand Gregory, CoSER
Vité Laurent, CoSER

FORDIF

Haller Jean-Marc, SG SER

GO Semaine des médias

Richard Stephan, SAEN

Gr. de validation des MER

Abbet Stéphane, AVECO
Andrey Marc, SPFF
Devaux Marine e, SEJB
Etienne Merçay Mélanie, SEJ
Graber Pierre, SAEN
Hochstrasser Philippe, SPG
Jeanquartier David, SPV
Jourdain Yves, SAEN
Kaeser Violaine, SPG
Künzi Jean-François, SAEN
Mi az Adrienne, AVECO
Morand Loriane, AVECO
Othenin-Girard Monique, SPG
Porret Pierre-Alain, SAEN
Rey David, AVECO
Rimsoz Sandrine, SPV
Rothen Lucie, SPG
Stranczi Paul, SPG
Valentin Christine, SPG

Instances officielles suisses

Plénière CDIP

Pasquier Georges, pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

Commission de reconnaissance des diplômés

Enf. + prim. : Bexkens Hans

Conférence de coordination TIC et formation

Pasquier Georges, pdt SER

Gr. Profils professionnels

Pasquier Georges, pdt SER

Gr. Disciplines générales (formation sec. I)

Haller Jean-Marc, SG SER

Relations internationales

IE-Europe (CSEE)

Bureau exécutif
Rohrbach Samuel, CoSER
Conf. paneuropéenne
Rohrbach Samuel, CoSER
+ 2 délégué-e-s

Formation profess. (sec. II)
Segalla Roberto, SEJ

IE

Pasquier Georges, pdt SER
Rohrbach Samuel, CoSER
Schöb Suzanne, SPG

CSFEF

Pasquier Georges, pdt SER

5. Implication au plan international

5.1 Fondation CPA J. Stolz



Josy Stolz

Les membres de la Fondation CPA ont une pensée émue pour Alain Raval qui s'en est allé au printemps dernier pour son ultime voyage. Il a été l'une des chevilles ouvrières de CPA, en terrain suisse et africain où il a laissé des traces indélébiles d'engagement, d'amitié et de respect.

Grâce aux formateurs togolais, maliens, congolais et suisses, les retombées concrètes du Séminaire¹³ «Faire de son expérience un savoir partagé» ont été mises en lumière par la réalisation de différents outils méthodologiques et pédagogiques. L'impression de sept cahiers, structurant le concept de formation CPA, destinés aux formateurs suisses et africains, assure dorénavant une conduite des stages annuels toujours plus efficace. Des bilans établis par tous les acteurs CPA ont débouché sur des pistes de développement futures. L'aboutissement de la démarche participative de capitalisation – Afrique-Suisse – des activités de la Fondation (voir Rapport d'activité CPA 2013) rend hommage au grand travail

de coopération initié par des collègues romands dans les années septante, ainsi qu'à celui des équipes qui ont pris le relais. Cette validation formelle des quarante-cinq années d'expériences CPA offre à cette petite ONG une meilleure visibilité et une plus grande lisibilité pour ses partenaires, tels que le SER et les enseignants romands. En 2014, outre ses stages ordinaires au Togo et au Congo RDC, CPA a favorisé la reprise des stages au Mali après une interruption de trois ans. Des conflits armés avaient empêché les volontaires suisses de s'y rendre depuis 2011. Le SER, par son soutien financier, a rendu possible l'organisation d'un stage de formation de futurs formateurs à Bamako, et d'un autre de formation continue pratique pour enseignants, à Sikasso dans le sud du Mali.



Les stages de l'été 2014 ont été l'occasion de mettre en œuvre les projets de renouvellement et d'amélioration. Selon quelques premiers retours des enseignants, des formateurs, des inspecteurs, directeurs, suisses et africains, le plus grand écueil rencontré peut se résumer à «résistance aux changements»... que ceux-ci soient imposés par leurs autorités scolaires, par le plan d'étude national ou par des modalités nouvelles de CPA. Tout comme sous nos latitudes, le facteur temps a son importance pour intégrer les nouveautés. Ce printemps, le conseil de Fondation

CPA a réactivé la collaboration avec Helvetas à Berne, puis au Mali. Cette organisation a mis gracieusement à disposition de CPA une partie de la logistique 2014 et a rouvert le dialogue pour imaginer des lignes de collaboration dans les années à venir. Ce ne sera que par des alliances partenariales nouvelles que CPA pourra poursuivre son action. A titre d'exemple, citons l'association Amaf-Bénin qui souhaite instamment poursuivre l'amorce de collaboration lancée avec CPA cet été 2014. Association prête à cofinancer les stages que CPA mettraient en place avec elle.

Fort de l'harmonisation apportée dans le concept de formation CPA, le Conseil de fondation peut affirmer pour la première fois qu'une vision commune est partagée entre Suisses et Africains. Reste maintenant à construire ensemble le sens que chacun veut partager autour des valeurs de l'enseignement, pour assurer une meilleure éducation aux enfants africains.

MERCI à vous toutes et tous collègues romands qui soutenez le travail de CPA. Si l'envie de vivre une expérience interculturelle inédite et de partager vos compétences professionnelles occupe votre esprit, n'hésitez pas à visiter le site www.fondationcpa.ch et à prendre contact.

5.2 IE et IE Europe (CSEE) S. Rohrbach

L'engagement au niveau européen est intéressant, mais très complexe. Le fait que notre pays ne fasse pas partie de l'Union européenne complique encore les choses et empêche d'avoir accès rapidement aux informations. Et pourtant, les décisions de Bruxelles finissent toujours par avoir un impact dans notre pays.



Samuel Rohrbach

Cette année syndicale au niveau international a été marquée par la campagne «Uni-e-s pour l'éducation. Une éducation de qualité pour un monde meilleur». Dans tous les pays, des actions ont été organisées afin de promouvoir une éducation de qualité reposant sur les trois piliers: enseignants – outils – environnement. Lancée le 4 octobre 2013, cette campagne vise à s'assurer qu'une éducation universelle, gratuite et de qualité, reste une des priorités de l'agenda politique pour un avenir durable.

L'objectif est d'inciter les agences intergouvernementales, les gouvernements et les autorités responsables de l'enseignement public dans le monde entier à mettre en place les trois éléments essentiels à une éducation de qualité :

- un accès gratuit et universel à des enseignant-e-s de qualité,
- des outils et ressources d'enseignement modernes,
- des environnements favorables, sûrs et sans danger pour l'enseignement et l'apprentissage.

Suivant les pays, les syndicats ont organisé diverses actions.

Le site www.unite4education.org permet de se faire une large idée de ce qui s'est fait de par le monde.

Au niveau de l'IE Europe (CSEE), le Comité a adopté dix messages clés sur

les points à améliorer pour une éducation de meilleure qualité en Europe. Profi ant des élections européennes, l'IE Europe (CSEE) a invité tous les candidats à s'engager en faveur de ces dix messages en signant un manifeste en ligne.

Le Comité européen a aussi travaillé sur un important document politique développant l'école de demain. Ce document devrait être adopté fin novembre 2014 à Vienne. Le tout sans cesser de suivre divers dossiers, par exemple: la mise en place de la carte professionnelle voulue par Bruxelles, les effets de la crise dans divers pays ou la situation en Ukraine, situation impliquant un soutien financier aux syndicats de ce pays qui ont vu leurs bureaux détruits lors des manifestations.

5.3 CSFEF G. Pasquier

La Francophonie est un ensemble mou et parfois très mou au niveau des chefs d'Etat et des ministres de l'éducation (CONFEMEN). La défense du français, ou plutôt sa promotion, mériterait des efforts autrement plus soutenues par les Etats concernés. Un début de réalisation a eu lieu l'an passé avec l'instauration d'un Forum de la Francophonie, auquel les syndicats ont participé. La deuxième édition aura lieu en 2015.



Rencontre les 9 et 10 janvier 2014 à Ouagadougou pour le bureau du CSFEF, à l'endroit même où a été créé un centre destiné à accueillir des activités de formation et à servir de relais

pour les projets du CSFEF. C'était l'occasion pour le CSFEF, promoteur de ce centre, de se pencher sur sa gestion et de définir des attentes pour améliorer la rentabilité et la qualité du centre.



La deuxième rencontre de l'année a eu lieu à Montréal les 30 et 31 mai, faisant suite à la conférence mondiale de l'IE «Unis pour l'éducation» à laquelle les membres du bureau assistaient de toute façon. Comme pour toutes les séances du bureau, il a été tout d'abord question de l'état des lieux à dresser dans chaque pays en ces moments difficiles tant pour les systèmes éducatifs que pour les syndicats. Le bureau s'est ensuite penché sur la mise en œuvre du plan d'action 2012-2014, de sa situation financière, de ses activités de représentation et, bien sûr, de la préparation du Sommet de la Francophonie de Dakar, en novembre, qui aura pour thème général «Femmes et jeunes en Francophonie: vecteurs de paix, acteurs de développement».

Comme c'est le cas tous les deux ans, une rencontre de tous les délégués du CSFEF se tiendra un mois avant le sommet, dans la même ville. Cette rencontre établira une déclaration à remettre aux chefs d'Etat des pays de la Francophonie avant le sommet de novembre. En marge de la rencontre, se tiendront aussi les séances du bureau, avec une particularité: ce sont parfois ces séances qui seront les dernières de plusieurs représentants et non des moindres. Le président Roger Ferrari qui a sa fonction après de nombreuses années de services rendus. Il en est de

même du secrétaire général, le Québécois Gabriel Marchand.

A mi-septembre, le CSFEF a appris le décès subit d'Agnès Breda qui avait siégé en son sein près d'une vingtaine d'années. Grande spécialiste de la coopération en Afrique, elle était devenue la déléguée de l'IE au Comité exécutif du CSFEF. De nombreux témoignages, dont ceux du SER, ont accompagné sa disparition.

5.4 Collaboration avec d'autres syndicats *G. Pasquier*



Les rapports entretenus au sein du CSFEF se prolongent parfois à d'autres occasions. Ainsi, la conférence mondiale de l'IE à Montréal a été l'opportunité de contacts avec toute une série d'organisations membres de la CSQ lors de la visite de leur nouveau siège. D'autres associations canadiennes ont pu être approchées également.

Côté français, la collaboration avec le SNUipp et l'UNSA s'est poursuivie avec des interventions du SER dans le magazine «Fenêtres sur cour», par exemple. A noter aussi que la SPV a travaillé avec l'UNSA Education pour l'élaboration du questionnaire sur la satisfaction enseignante proposé aux autres associations cantonales.

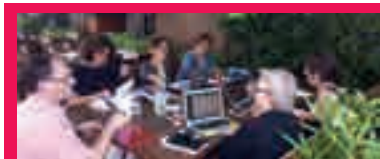
Pas de congrès ou de manifestation particulière cette année nécessitant une représentation du SER auprès des syndicats étrangers. Les deux ren-

contres du CSFEF auront, par contre, permis d'élaborer des projets de coopération, tant avec les Français qu'avec les Canadiens. Pour les non-francophones, le travail se fait par le biais de la Conférence du CSEE et indirectement au travers du groupe des syndicats germanophones auquel LCH participe.

6. Evénements et manifestations

6.1 Semaine romande de la lecture *C. Yerly*

Trois fois plus dense et riche en informations qu'un discours oral, la lecture demeure un instrument parmi les plus efficaces pour apprendre et s'approprier des informations nouvelles. Lire pour apprendre, un incontournable dans toute formation. A nous, adultes, d'être des exemples de lecteurs curieux d'apprendre à travers la lecture de textes qui transmettent des savoirs... Toutes les réponses sont dans les livres, toutes les questions aussi!



Groupe de pilotage de la SRL

Un rappel, le fil rouge du Groupe de pilotage: la Semaine romande de lecture (SRL) est une escale annuelle, qui débarque comme une embellie avant les nuits d'hiver, pour enrichir et développer une capacité à haute valeur ajoutée: la lecture. Sur le fil 2013, un thème accrocheur **Lire en sciences: expérimenter, s'étonner...** et «une année à la loupe». Activités de classe et

événement mystère en Romandie: cinq jours pour lire et faire lire en sciences.



Idée forte: lire reste un puissant outil d'apprentissage! En sciences, la posture du lecteur ressemble à celle du chercheur. Elle exige la même attitude: un apprentissage de la rigueur et de la précision dans la manière de traiter des informations denses et compliquées. Apprendre à lire des textes documentaires ou scientifiques, c'est vouloir mieux comprendre le monde! Défi à la fois scolaire, personnel et social: lire pour comprendre concerne toutes les formes d'apprentissage et à tous les niveaux du système scolaire: du primaire à l'université. Car «Lire pour apprendre» est une capacité exigeant un réel apprentissage de stratégies pour aborder des textes riches d'informations savantes et complexes, avec un vocabulaire très spécifique, ce qui nécessite une grande attention et une forte capacité à faire des liens. Repérer, comparer, vérifier et identifier les savoirs nouveaux pour modifier les anciennes croyances: c'est le défi du lire en sciences. La lecture documentaire, c'est une exigence de compréhension à chaque phrase!

Les liens avec le PER sont évidents. Le texte scientifique transmet des savoirs. Objectifs de lecture (L1), de sciences (MSN) et de capacités transversales.

Activités de la semaine

Réalisation du site: texte de base, diaporama et propositions d'activités autour des sciences avec une bibliographie ad hoc.

Organisation de 3 conférences avec Patrick Avel: à Didacta Lausanne, à la HEP de Fribourg et de St Maurice. Réunion des professeurs de sciences et de français du cycle avec Adeline Abardou, animatrice sciences.

Événement actif: l'objet mystère de la semaine. Identifier des inventions qui ont marqué l'histoire des sciences. Une devinette est proposée chaque jour pour mieux saisir la fabuleuse histoire des découvertes. Choix des illustrations et rédaction de commentaires à placer sur le site chaque jour. Une activité bien suivie par de nombreuses classes. **Médias:** parution d'articles de presse et d'émission radio.

Réseau et contact: lien avec l'association des bibliothèques du Valais et centre de documentation Fribourg et des librairies.

Réalisation d'un dossier: Educateur no 6 de juin 2014: Enseigner les sciences, scénarios à gogo. Textes de fond et articles de synthèse avec des interviews de spécialistes et des démarches didactiques. Une synthèse des points forts de la SRL 2013: une référence pour aborder l'enseignement des sciences. Capacité transversale: le rôle fondamental de l'activité langagière (Lire-écrire, écouter-parler) pour apprendre. Prolongements: ateliers scientifiques dans certaines journées Unifr, Unil. **Enjeu: donner l'envie et le goût des sciences aux jeunes générations.**

Horizon 2014

Premières trouvailles, thème et slogan...
Un goût de théâtre: **La vie comme si... Lire, dire, jouer!**

6.2 Journée bilan sur les langues

G. Pasquier



A la suite de la conférence de presse de 2012 intitulée «Enseignement des langues, la Suisse romande va dans le mur», la demande du SER de réunir des «Etats généraux» avait abouti à l'organisation d'une journée bilan sur les langues qui s'est tenue le 22 novembre 2013 dans le cadre du salon Didacta. Quelque 150 personnes provenant des départements cantonaux, de la CIIP et du SER se sont retrouvées pour dresser un bilan dix ans après la déclaration CIIP de 2003 et débattre de plus de trente mesures proposées autour de trois thèmes centraux (qualification des enseignants, organisation de l'enseignement-apprentissage, aide de résultats et évaluation). Des exposés proposés par la CIIP d'une part, et par le SER d'autre part, ont contribué d'abord à planter le décor.

Très appréciée des participants, la journée a été analysée et ses résultats travaillés par le groupe de pilotage qui en a fait des propositions pour la plénière de la CIIP. Pour des raisons de réorganisation de la Conférence suite aux élections, ces propositions sont encore en attente de décision. La remise en question profonde qui a agité aussi les cantons alémaniques a contribué à laisser encore ce dossier ouvert.

En effet, suite à des décisions cantonales et suite au grand débat que celles-ci ont provoqué, le Comité de la CDIP a décidé de mettre à l'ordre du jour de sa plénière des 30 et 31 octobre la question de l'enseignement des langues en général, et de celui des langues nationales en particulier.

Au-delà de ses résultats avérés et des suites qui lui seront données, cette journée des langues a fait la preuve qu'il était possible et bénéfique de réunir des responsables cantonaux, romands et syndicaux pour travailler ensemble et sans tabou sur un problème reconnu et identifié comme important.

Domage qu'il ait fallu, pour ce faire, un «coup de gueule» du SER et de ses associations cantonales. Dans le fonctionnement normal d'une vie rêvée, on pourrait espérer mieux et plus vite.

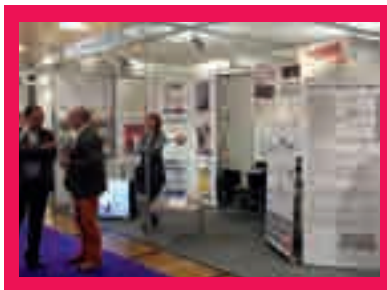
Au moment de la rédaction de ce rapport d'activité, le SER peut être partagé entre le souhait que les propositions issues de la journée sur les langues soient rapidement concrétisées et la crainte que, dans le cadre du grand débat national, des avancées romandes isolées puissent être contreproductives. Devenue une question hautement politique, la place de l'apprentissage des langues à l'école risque de passer encore et encore par des péripéties qui sont difficilement prévisibles. Avec ses prises de position déterminées, le SER a joué, joue et jouera un rôle important à tous les niveaux pour faire entendre la voix des professionnels.

6.3 Didacta-Lausanne J.-M. Haller

Didacta 2013 avait eu lieu quelques jours avant l'AD de Martigny et a fait l'objet d'un rapport écrit présenté aux

délégués le 17 mai 2014 intitulé «Bilan partenariat Didacta-SER». Sans revenir en détail sur le contenu de ce document, il faut relever que les permanents du SER ont tiré un bilan assez positif de la présence tant du SER que de l'Edicateur au sein de ce e manifestation et ont proposé aux délégués de reconduire un partenariat critique pour l'édition 2015. Proposition approuvée à une large majorité. Au début de l'été, le SER apprenait que la Direction suisse de MCH décidait d'abandonner le projet de Didacta Lausanne pour diverses raisons. En outre, cet automne, des informations circulent quant à la remise en question de la poursuite de l'existence de Didacta Basel. Le projet de partenariat SER/EDUCATEUR avec Didacta-Lausanne est devenu sans objet.

Il est fortement regrettable que la Suisse romande perde ainsi une opportunité de réunir l'ensemble des acteurs du monde de l'Education, même si ce salon n'était pas forcément la meilleure formule pour ce faire. Le sentiment que la Suisse romande est de plus en plus souvent marginalisée par les acteurs économiques, en tout cas dans le domaine de l'éducation, se retrouve renforcé.



6.4 Assises romandes de l'éducation *G. Pasquier*

Pour plus de 50% des jeunes en Suisse il n'y a pas de transition linéaire entre scolarité obligatoire et vie active. Pour beaucoup d'entre eux, le passage est même très chaotique et forcément douloureux. La légitime volonté d'améliorer cela peut conduire les autorités à des mesures plus ou moins draconiennes qui risquent d'avoir des effets tout à fait contraires. Il est important de comprendre le phénomène en profondeur. C'était le but de ces Assises et il semble qu'elles ont permis d'avancer dans ce e voie.

Organisées sur le thème de la transition (difficile) entre école obligatoire et entrée dans la vie active, les Assises 2014 ont bénéficié d'une belle préparation du groupe de pilotage dont l'animateur, Laurent Bonnard. Avec un dossier tout en couleur dans le numéro 7/2014 de l'Edicateur et la présentation du documentaire «Galé-RAGE» qui retrace les parcours perturbés de trois jeunes en grande difficulté, ces 7es Assises ont pu compter sur la présence de deux des co-réalisateurs du film, l'un des trois jeunes concernés, de responsables du projet «Transition» de la Glâne, d'un éminent spécialiste d'économie de l'éducation et d'intervenants des associations de parents d'élèves et de la nouvelle conférence des directeurs d'établissement. Avec une participation assez réduite (une centaine de personnes) malgré la gravité du sujet, ces Assises 2014 se sont déroulées à la satisfaction générale, avec une bonne représentation de la société civile, dont plusieurs députés. La grande difficulté à mobiliser les membres de nos associations reste à analyser.

Quelques annonces dans plusieurs quotidiens romands ont précédé cette manifestation et, là aussi, une évaluation de leur portée sera faite. Malgré la faible participation, la haute qualité des échanges et les nombreux contacts réalisés durant cette édition seront très utiles au SER dans la gestion d'un dossier qui prend de plus en plus de poids et qui concerne l'ensemble de la scolarité obligatoire.

6.5 150e anniversaire SER/Educateur

G. Pasquier – J.-M. Haller



Comme indiqué dans le précédent rapport d'activité, le CoSER a décidé de marquer le siècle et demi d'existence de notre association par la réalisation d'un ouvrage, auquel participent nos deux «archiviste maison», Josianne Thévoz et Liliane Palandella, et ERHISE (équipe de recherche en histoire sociale de l'éducation de l'Université de Genève) dirigée par la professeure Rita Hofstetter. A saluer aussi le très conséquent travail réalisé par Gregory Durand qui coordonne les deux groupes.

Le chantier de ce livre est mené à satisfaction selon un planning serré. Le livre s'articulera sur deux domaines:

un domaine plus spécifiquement historique, relatant les péripéties de notre association durant ce siècle et demi d'existence, et un domaine plutôt thématique, retraçant l'évolution de l'école et de la profession au travers de grands thèmes qui les ont marqués et les marquent encore. Dans le versant historique, il sera fait état de l'évolution de notre association professionnelle et du monde dans lequel elle s'est inscrite au long de ces 150 ans. Le cheminement, pour le lecteur, se fera en cinq étapes essentielles. La période de la SIR jusqu'en 1889, qui est le temps des fondations. Le temps de la consolidation ensuite, qui englobe tout le début du XXe siècle jusqu'en 1914. Celui des turbulences va de 1914 à 1946 et couvre la période des deux guerres mondiales. Puis la deuxième moitié du XXe siècle qui contient tout ce temps de construction de l'harmonisation romande. L'époque contemporaine des premières années de l'association sous l'appellation SER sera retracée dans la cinquième étape. Le versant thématique de ce magnifique livre portera sur des sujets traversant l'histoire de l'école et de ses acteurs : construction de l'instruction publique, transformation des savoirs scolaires, formation des enseignants, statut de l'enfant et encadrement familial, mouvements pédagogiques et développement d'un «internationalisme» éducatif. Il sera bien sûr question aussi, dans cet ouvrage, des particularités cantonales, de l'histoire de la CIIP et de l'éducation dans le reste du pays, comme bien évidemment des perspectives et de la suite à donner à cette remarquable aventure de notre association plus que centenaire. Nul doute que ce très beau livre va consti-

tuer un véritable ouvrage de référence non seulement pour les professionnels et leurs syndicats, mais aussi pour les organes officiels, les chercheurs et les instituts de formation. Les efforts, les pensées, les actions de toutes celles et ceux qui ont contribué à ce siècle et demi d'aventure éducative méritent à cette occasion d'être soulignés, réinvestis, voire tout simplement découverts. La publication de ce livre sera un des points forts de cet anniversaire. Son vernissage aura lieu en principe lors de la fête officielle du 12 juin 2015.

La volonté de publier «l'ouvrage du 150e» à 12'000 exemplaires, dont 10'000 offerts aux abonnés à l'Éducateur et/ou adhérents du SER, implique une recherche de fonds menée par le Secrétariat général et ERHISE pour certains contacts.

À l'heure où ces lignes sont rédigées, environ la moitié de l'argent nécessaire à la publication a été récolté. Des contacts et discussions sont en cours avec différentes entreprises.

La fête du 150e s'organise lentement mais sûrement, une pré-invitation a été adressée aux personnalités officielles et le bateau sur lequel auront lieu les festivités est d'ores et déjà réservé.

6.6 Ecoles à Berne *G. Pasquier*

Les responsables du SER n'ont jamais caché leur engouement pour cette opération qui ne porte que sur une trentaine de classes dans l'année, mais qui est emblématique à la fois de l'éducation citoyenne et de la solidarité confédérale. Permettre à des élèves du secondaire I de vivre une semaine de travail, de découvertes, de vie communautaire axée sur le fonctionnement des institutions politiques,

sur la rencontre avec un politicien du canton, la visite d'une ambassade, l'élaboration d'un dossier et surtout, en fin de semaine, la tenue d'une «session parlementaire» au sein même du Palais fédéral, tout cela fait d'une semaine «Ecoles à Berne» une occasion de formation dont les élèves gardent un souvenir marquant.

Malgré une information suivie et incitative dans l'Éducateur, dans les assemblées et par l'association des directeurs d'établissement, les classes de Suisse romande ne sont pas légion à participer à «Ecoles à Berne». Pourtant, de l'avis de celles et ceux qui s'y sont lancés, l'expérience est enthousiasmante. De plus, c'est une magnifique preuve par l'acte de lien entre les différentes régions linguistiques.

«Pour ma part, je trouve ce projet magnifique. Ce qui m'impressionne, c'est l'émulation qu'il suscite. Personnellement, j'ai pu apprécier aussi la bonne entente qui a régné entre les classes et les enseignants, ce qui a permis des échanges linguistiques et amicaux» (un enseignant de Fleurier).

Mais «Ecoles à Berne» qui a été mis sur pied sur la base d'une initiative privée est en bout de course sur le plan financier et organisationnel.

Durant cette année, de nombreux contacts ont été pris et quelques scénarios évoqués pour la poursuite de cette indispensable opération. Si l'organisation de 2014-2015 est assurée, il n'en va pas de même des années suivantes et des décisions doivent être prises cet automne. Le SER, qui fait partie du Conseil de fondation, travaille à ce que le projet devienne pérenne.

6.7 Journée suisse de l'éducation

G. Pasquier



Ce e formule de «Journée suisse de l'éducation» a peiné et peine encore à convaincre dans les rangs du SER et dans ceux de LCH. Il est vrai que la montée en puissance du niveau national dans les thèmes de l'éducation est assez récente, mais elle est inéluctable et les faïtières d'enseignants se doivent d'occuper le terrain. La tenue de ces journées suisses en est un moyen incontournable.

La 3e Journée suisse de l'éducation, organisée par LCH et le SER, se tiendra au Kursaal de Berne, comme la 2e édition. Elle aura lieu le 28 août 2015.

Le projet de ce e importante manifestation, élaboré par le Bureau de coordination LCH-SER, a été présenté à la Conférence des présidents commune du 10 septembre dernier.

Idéalement placée entre l'échéance du délai de six ans pour la mise en place d'HarmoS et les élections fédérales, ce e journée nationale pourra interroger tant les autorités scolaires cantonales et intercantionales sur le bilan à tirer de l'accord HarmoS et de sa mise en œuvre, que les partis politiques nationaux, leurs élus et leurs candidats sur l'importance qu'ils donnent à l'es-

pace éducatif et à son développement. Quelles articulations entre les cantons, l'harmonisation intercantonale régionale ou nationale, et le niveau fédéral dans les politiques de l'éducation? La date du 28 août a été choisie pour permettre au plus grand nombre de responsables possible de participer à ce e importante manifestation.

Plusieurs partis politiques se sont exprimés ces derniers mois sur divers objets ayant trait à l'école; certains ont élaboré des propositions de programmes et il serait bon, à quelques semaines des élections, de les interroger sur leurs intentions, de rendre celles-ci publiques et de les discuter. A cet e et, les débats de la journée s'articuleront autour des données d'un «thermomètre électoral» qui aura été organisé à ce e fin. 'autres options seront sans doute choisies durant l'automne et le printemps, qui seront communiquées aux AD en fonction de l'avancement de l'organisation.

6.8 SwissSkills G. Pasquier



«Grand-messe» de la valorisation de l'apprentissage et de la formation duale, *SwissSkills* est la version helvétique d'un championnat européen de la formation professionnelle (*EuroSkills*). Organisée à Berne du 18 au 21 septembre 2014, ce e manifestation

a remporté un succès considérable mais essentiellement alémanique. Les associations d'enseignants et quelques autres organisations comme Jeunesse et Economie ou l'Office de la formation professionnelle ont mis sur pied un espace appelé «*Treffpunkt formation*», dans lequel le SER s'est engagé aux côtés de LCH et de LEBE. C'est la première fois que le SER s'investit vraiment au niveau de la formation professionnelle face à l'extérieur. Même si le bilan très moyen de la présence romande à *SwissSkills* devra être réfléchi plus en amont et sa participation étayée par une collaboration romande pleinement décidée et reconnue.

La question de la valorisation et de la promotion de la formation professionnelle en Suisse romande est en toile de fond et doit constituer un des soucis majeurs du SER ces prochaines années. Les Assises romandes de l'éducation 2014 ont été une première démarche dans ce sens. D'autres dossiers chauds, comme les profils exigeants, vont rapidement rendre le sujet important et actuel.

7. Revue Educateur

7.1 Rapport de la rédactrice en chef *N. Rohrbach*

Dense année que celle qui se termine pour l'Éducateur... Après plus de dix ans de bonne collaboration avec Montfort SA à Monthey, notre revue a changé d'imprimerie et sort depuis cet été des presses de Juillerat et Chervet à Saint-Imier (BE). Un changement décidé après un appel d'offres auprès d'imprimeries de tous les cantons romands qui nous a montré que l'Éducateur pouvait être édité à des coûts inférieurs tout en



Nicole Rohrbach

gardant la même qualité... et en se présentant, enfin, tout en couleur! Concomitamment, la rédaction s'est réorganisée pour prendre à sa charge l'entière réalisation du journal, de la mise en page à la gestion de la publicité – tâches jusque-là confiées à l'imprimeur – avec l'objectif de trouver les moyens – humains et financiers – de continuer à faire évoluer tant la version papier que le site internet de la revue (voir 8.2). Pour ce faire, une nouvelle collaboratrice a été engagée, Sylvie Malogorski-Défago, qui, comme la rédactrice en chef, travaille à domicile, solution qui permet les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

A cette nouvelle organisation s'est ajoutée la préparation d'une nouvelle maquette pour l'Éducateur, histoire de marquer comme il se doit le tout prochain 150^e anniversaire de la revue. Dès janvier, nos lectrices et lecteurs découvriront donc l'Éducateur dans un habit tout neuf... Jusque-là, nous recevons volontiers toute suggestion pour améliorer VOTRE Educateur. N'hésitez pas: redaction@revue-educateur.net

7.2 Rapport du Comité de rédaction *N. Rohrbach*

Simone Forster, Etienne Vellas, Nicolas Perrin, José Ticon, Christian Yerly : notre comité de rédaction est

des plus fidèles. Six ans déjà que la même équipe assure, tout en alimentant des rubriques en partie magazine, la réalisation de nos dossiers ! Ceux-ci, cette année, ont exploré, entre autres, l'usage des MITIC, la créativité, l'enseignement des sciences, ont annoncé les grands rendez-vous que vous donne le SER (Assises romandes de l'éducation, Journée de l'enseignement spécialisé). Le dernier numéro de 2014 donnera encore un large écho aux Assises. Les prochains s'annoncent des thèmes interrogeant la santé (des enseignants, des élèves), la nécessité des salles de classe, la didactique de l'oral ou l'enseignement du «nouveau français».

7.3 Publicité *J.-M. Haller*

Contrairement à la difficulté toujours plus grande qu'ont la plupart des médias écrits pour maintenir leur volume publicitaire, l'Éducateur continue à bénéficier d'annonceurs fidèles. Certains d'entre eux constatent le résultat positif d'une publicité éditée dans l'Éducateur. Un grand merci aux lecteurs qui... lisent la pub!

La nouvelle procédure de gestion de la publicité est le troisième fait marquant de l'année pour l'Éducateur.

Reprise entièrement à l'interne, cette gestion implique un travail de prospection, de réception des demandes, de mise en page, de facturation et de comptabilisation (cf. 7.4 pour les 2 derniers points).

La prospection et la gestion des annonces sont une des missions de Sylvie Malogorski-Défago, qui a pris ce secteur en main depuis le 1er juillet 2014. Le but pour le SER/Éducateur est de



Sylvie Malogorski-Défago

bénéficier de revenus supplémentaires qui permettent, à terme, de maintenir le coût de l'abonnement au montant actuel pour les membres des associations cantonales.

La prise en charge à l'interne de ce secteur aura des conséquences importantes sur les comptes 2014, ce dont le budget ne pouvait pas faire mention. Un premier bilan à fin décembre (parution de 5 numéros) permettra de déterminer à quelle hauteur seront les rentrées financières publicitaires futures et les gains pour le SER/Éducateur.

7.4 Rapport administratif

J.-M. Haller

Le présent exercice est marqué par la nouvelle gestion des abonnés et le suivi de la publicité de l'Éducateur, consécutifs notamment au changement d'imprimerie.



Rencontre avec l'imprimerie de St-Imier

10'000 exemplaires diffusés mensuellement

La moyenne annuelle 2013-2014 se monte à 9'559 abonnements, dont

8'944 aux membres des AC et 615 à des personnes autres ou établissements. A ce total, s'ajoutent près de 450 exemplaires pour des envois groupés payants et les exemplaires offerts adressés aux conseillers d'Etat, à différentes personnalités, aux institutions et associations avec lesquelles nous collaborons, aux auteurs des articles, à des journalistes et aux entreprises qui insèrent de la publicité. Des exemplaires sont stockés et destinés à la vente par numéro ou à la promotion de l'Educateur dans des manifestations ou par le biais des AC. Le fichier d'adresses conséquent est géré définitivement depuis le site, à satisfaction, après une période de test sur une année et demie, durant laquelle une gestion parallèle a été maintenue par sécurité.

Tout au long de l'année, Véronique Jacquier Darbellay a intégré avec efficacité les nouveautés et les développements y relatifs. Qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée. Avec l'assurance de notre volonté de stabiliser le travail durant le prochain exercice!

Gestion de la publicité de l'Educateur

La reprise à l'interne de la publicité a nécessité une nouvelle organisation et répartition du travail administratif entre les personnes impliquées dans le processus. Sylvie Malogorski-Défago, responsable de la mise en page de la publicité, reçoit les demandes des entreprises, gère les ordres d'insertion signés par ces dernières et leur transmission pour facturation. Véronique Jacquier Darbellay s'occupe de l'établissement des factures, du suivi

du paiement et du tableau de synthèse du chiffre d'affaires et du bénéfice brut réalisés à chaque parution.

220 billets de cinéma

L'offre dans l'Educateur de billets gratuits nécessite un suivi rapide et précis de Véronique, tant pour la prise en compte des commandes par courriel impliquant des demandes de compléments d'information, que pour la réception des billets et leur envoi dans des délais parfois très courts.

Comptabilisation des recettes et dépenses

La gestion des abonnés et de la vente au numéro nécessite un suivi des paiements effectués par ces derniers et la comptabilisation des 40'000 francs de recettes qui en découlent. A cela s'ajoute la gestion des cas particuliers, notamment pour les rabais à accorder en cas de commande groupée d'un numéro.

Auteurs des articles

A chaque parution, entre dix et quinze auteurs sont rétribués. Tâche qui, selon leur lieu de domicile et les informations à disposition, s'apparente parfois au jeu de l'oie. De plus, les membres du comité de rédaction sont défrayés pour leur participation aux séances de comité et leur prise en charge des dossiers pédagogiques.

Relations avec La Poste

Ce secteur comprend le suivi des frais de port habituels et supplémentaires en cas d'insertion d'encarts publicitaires refacturés aux annonceurs, l'établissement du contrôle du tirage, permettant l'obtention de l'aide fédérale à la presse, l'envoi de numéros commandés et la gestion des retours des exemplaires destinés aux abonnés.

8. Sites internet

8.1 SER et les «sous-sites» *J.-M. Haller*

Un grand merci à Georges Pasquier de consacrer le temps nécessaire au renouvellement du contenu du site SER. Actuellement, nous n'utilisons pas pleinement les outils du site à notre disposition. Il faut espérer que cela se réalise dans un avenir proche, afin de donner en ore plus de convivialité à cet outil de travail et de communication entre les membres et le SER.



Cette année est marquée par deux nouveautés: la création du troisième «sous-site» et l'arrivée d'une bannière publicitaire qui est actuellement en période de test.

De plus, un suivi de maintenance et d'amélioration des fonctionnalités, selon les besoins avérés des collaborateurs et membres du SER, a eu lieu durant toute l'année.

La Journée SER de l'enseignement spécialisé a dorénavant son site à l'occasion de sa 10e édition, sous www.jes-ser.ch. La création de ce troisième «sous-site», après celui des Assises et de la Semaine romande de la lecture, a été l'occasion d'accéder à une

plus grande autonomie par rapport à l'entreprise d'informatique.

A l'avenir, à chaque organisation d'une manifestation, le SER pourra créer un «sous-site» qui aura la même allure que ceux existants. Il est aussi envisageable de créer des sites pour les événements spéciaux des associations cantonales avec l'appui logistique du secrétariat général.

La création d'une bannière publicitaire sur la page d'accueil est liée à la mise à disposition d'espace publicitaire pour les sponsors de l'ouvrage édité à l'occasion du 150e anniversaire du SER. Bien évidemment cette bannière permet aussi d'annoncer les manifestations du SER et, à l'avenir, de vendre cet espace à tout annonceur intéressé.

Les pages du site consacrées aux commissions, groupes de pilotage, groupes de travail, accessibles uniquement à leurs membres respectifs, sont au nombre de 22. Elles sont toutes construites sur le même modèle que la page «Assemblée des délégués».

Georges Pasquier alimente régulièrement la page d'accueil, dont le carrousel, en nouvelles et informations sur ce qui se passe au SER, en Romandie, en Suisse et dans le monde, en lien avec l'éducation.

8.2 Educateur *N. Rohrbach*



La rédaction de l'Éducateur, tout en publiant les numéros courants – dont la lecture est toujours réservée à nos abonné-e-s – a poursuivi la mise en ligne des archives, tâche qui pourra s'intensifier les prochains mois grâce à notre nouvelle organisation.

Les projets de développement s'affinent (certains vont se réaliser en 2015) pour faire de notre plateforme un outil vraiment complémentaire de la version papier. **Un appel, ici, à vous, délégué-e-s du SER et lectrices/lecteurs actives/actifs de l'Éducateur**: qu'attendez-vous? Que souhaiteriez-vous pouvoir trouver en ligne? **Osez, s'il vous plaît**: à l'adresse: redaction@revue-educateur.net. Nous répondrons à toutes les demandes. Promis!

9. Prises de positions

9.1 Consultations *G. Pasquier*

Les processus «consultations-réponse» ont tendance, ces dernières années à céder la place à des logiques d'«auditions» dans lesquelles les corps constitués sont appelés à donner leur avis par oral dans le cadre de séances regroupant plusieurs partenaires ou au travers de réactions écrites à des questionnaires très ciblés et restreints.

C'est cette dernière formule qui a été retenue pour une audition menée sur la «Filière combinée degré secondaire I et enseignement spécialisé». Pour faire face à de sérieuses situations de pénurie, la CDIP a envisagé de modifier les règlements de reconnaissance des diplômes, en proposant un titre de filière combinée, tout en laissant aux HEP le choix de l'adopter ou non. Dans sa réponse, consultable sur son site, le SER s'est opposé à la variante retenue, tout en revendiquant une formation de

haut niveau tant pour le secondaire I que pour l'enseignement spécialisé. Il a assorti son refus de propositions et de suggestions.

Une autre audition du printemps 2014 concernant le «Plan d'études cadre pour l'enseignement de l'éducation physique dans la formation professionnelle initiale» n'a donné lieu à aucune réponse ni du SER ni de LCH, en raison de l'impossibilité de trouver des personnes ressources dans leurs propres rangs. Quant à une autre audition, orale celle-ci, organisée par l'Institut de plurilinguisme avant parution de son rapport sur la question l'apprentissage précoce des langues, elle a été suivie avec attention et engagement, tant par le SER que par LCH.

9.2 Conférence de presse et communiqués *G. Pasquier*



Pour la troisième fois consécutive, le SER a tenu sa conférence de presse de rentrée avec l'idée bien arrêtée de pérenniser l'exercice. L'édition de cette année a été, de l'avis de tous, une pleine réussite. Axée sur la question lancinante des restrictions budgétaires et de leurs conséquences, le CoSER s'est appliqué à préparer un dossier solide qui avançait des chiffres et des faits, sans négliger de tirer les sonneries d'alarme nécessaires.

La très bonne couverture médiatique qui a accompagné cette prestation était due à la fois à la date judicieusement choisie et au langage adapté que le CoSER a su utiliser pour mettre les réalités et les préoccupations cantonales au diapason des soucis romands exprimés et des efforts d'harmonisation que les perspectives budgétaires allaient mettre à mal.

Le bilan très positif tiré par le CoSER le détermine à reconduire l'opération et à se féliciter de l'important investissement en énergie et en temps auquel il a consenti pour faire réussir l'opération. En effet, deux séances supplémentaires durant le temps des vacances ont permis de mener à bien la préparation de cette importante conférence de presse. Pour le reste, pas de communiqué de presse particulier cette année outre ceux annonçant nos manifestations.

10. Interventions, contributions, médias

G. Pasquier

En raison de la très forte médiatisation de plusieurs dossiers chauds cette année (langues, restrictions, plan d'études, PISA, etc.), le SER et ses associations ont été, à certaines périodes, quotidiennement présents dans les journaux et c'est par centaines que les coupures de presse pourraient être jointes à ce rapport d'activité. Les présidents cantonaux, le secrétaire général et le président du SER ont été très sollicités, autant par la presse écrite que par les journaux radio et TV.

Par ailleurs, ils ont également multiplié les interventions et les contributions en représentation du SER dans des

colloques, journées de réflexions et autres congrès.



Quelques exemples pour l'implication du président du SER :

- 08.12.2013: Colloque sur l'éducation sexuelle à Lausanne;
- 09.01.2014: Exposé au CSFEF à Ouagadougou;
- 05.03.2014: Exposé à la Commission Enseignement du Parti socialiste, à Berne;
- 12.04.2014: Discours à la Conférence des présidents de LCH à Zürich;
- 23.05.2014: Rencontre UNESCO à Lausanne;
- 14.06.2014: Discours à l'Assemblée des délégués de LCH à Bâle;
- 09.09.2014: Exposé à Economie Suisse, à Zurich;
- 17.09.2014: Intervention sur le contrôle des enseignants à l'université de Genève;
- 01.10.2014: Intervention à la conférence RADIX - Ecoles en santé, à Lausanne;
- 10.10.2014: Audition à la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national, à Berne.

| Sigles

AD	Assemblée des délégués	CSPS	Centre suisse de pédagogie spécialisée
AEFO	Association des enseignants franco-ontariens	CSQ	Centrale des syndicats du Québec
AIDEP	Association des inspecteurs et des directeurs des écoles primaires de Suisse romande et du Tessin	CTIE	Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement
AMCOFF	Association des maîtres du cycle d'orientation fribourgeois francophone	EBENRAIN	Alliance des associations de travailleuses et travailleurs
AVECO	Association valaisanne des enseignants du cycle d'orientation	FAPERT	Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin
CDIP	Conférence suisse des directeurs, directrices de l'instruction publique	FORDIF	Formation en direction d'institutions de formation
CES	Commission d'enseignement spécialisé SER	HarmoS	Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin	IE	Internationale de l'éducation
CLACESO	Conférence latine des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire	LCH	Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres	MER	Moyens d'enseignement romands
CMF	Conseil Média-Formation	OFCOM	O e fédéral de la communication
CoGes	Commission de gestion SER	PER	Plan d'études romand
COHEP	Conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques	SAEN	Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois
COMETE	Commission des médias et des technologies dans l'éducation	SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
COMEVAL	Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques	SEJ	Syndicat des enseignants jurassiens
COPAR	Commission consultative des associations partenaires	SEJB	Syndicat des enseignants du Jura bernois
COPED	Commission pédagogique	SPFF	Société pédagogique fribourgeoise francophone
CORE	Commission de la recherche en éducation	SPG	Société pédagogique genevoise
CORENE	Commission des ressources numériques pour l'enseignement	SPV	Société pédagogique vaudoise
CoSER	Comité SER	SPVal	Société pédagogique valaisanne
CoVeCo	Commission de vérification des comptes	SNUipp	Syndicat national unitaire (français) des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs d'enseignement général de collège
CPA	Coopération pédagogique en Afrique	SRL	Semaine romande de la lecture
CROTCEs	Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissement secondaire	SSPES	Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire
CRUS	Conférence des recteurs des universités suisses	TIC ou ICT	Technologie de l'information et de la communication
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation	UNSA	Union nationale (française) des syndicats autonomes
CSFEF	Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation	USS	Union syndicale suisse

| Rendez-vous importants

Dates clés

Journée mondiale des enseignants,
5 octobre

Journée des droits de l'enfant,
20 novembre

2014

Semaine romande de la lecture du SER
17 – 21 novembre

Journée de l'enseignement spécialisé
26 novembre, à Renens

AD/SER d'automne
29 novembre, à Delémont

2015

Semaine des médias
9 – 13 mars

AD/SER du printemps
9 mai, à Lausanne

Festivités du 150^e anniversaire du SER et de l'Éducateur
12 juin, sur les trois lacs

Journée suisse de l'éducation
28 août, à Berne

Semaine romande de la lecture du SER
23 – 27 novembre

AD/SER d'automne
28 novembre, dans le canton de Fribourg

SER

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2014**

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ROMANDS **SER**

Case postale 899
Av. de la Gare 40
CH-1920 Martigny
+41 (0)27 723 59 60
ser@le-ser.ch
www.le-ser.ch

